

HAM 2015

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg



Patrick Weiten : "J'aime bien venir à Ham. C'est la 4^e fois que je m'y rends et, à chaque fois, il y a quelque chose de nouveau à découvrir, preuve du dynamisme de cette petite ville et du travail, sans relâche, accompli par le maire et son équipe".

Le chemin des écoliers



Inauguration du Chemin des écoliers avec Nicole Prunier (propriétaire des lieux), Jean-Paul Dastillug (vice-président du Conseil départemental) et Valentin Beck.



Inauguration du Chemin de Vie

Patrick Weiten, Président du Conseil départemental, a inauguré le Chemin de vie samedi 17 octobre. Ce cheminement sécurisant, tant pour les piétons que pour les cyclistes, encourage les écoliers à se rendre à pied au groupe scolaire Les Genêts tout proche. Cinq passages protégés, accessibles aux personnes à mobilité physique réduite et aux malvoyants ont été aménagés dans son périmètre.

20^e Rencontre Les Amis de Lussac



Les membres de l'association "Les Amis de Lussac", désormais présidée par Raymond Sikorski, ont séjourné 4 jours dans la Vienne au mois d'août. La prochaine rencontre se déroulera à Ham en août 2017.



Sommaire

Mot du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal	4
Finances	10
Événements	12
Environnement	22
Embellissement	23
Sécurité	24
Travaux	26
Vie associative - Calendrier des manifestations	28
Vie scolaire	36
Vie sociale	38
Hommage à Alphonse Muller	39
Prestations de service	40
Histoire	41
Administratif	44
Guide des services	45
État Civil	47
Photos recenseurs et vœux du personnel	48

Bulletin municipal de la ville de Ham-sous-Varsberg

3 rue du Ruisseau 57 880 Ham-sous-Varsberg

Téléphone : 87 83 29 86 90

Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : **Valentin Beck**
Rédacteur en chef adjoint et relations avec l'agence
de communication : **Michel Amella**

Ont contribué à la rédaction : *Joanna Jager, Denis Bayart, Denis Carmagnani, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Christine Thil.*

Tiré à 1500 exemplaires, sur papier recyclé.

Agence Synchro (Porcellette) - www.studio-synchro.fr

Un grand merci à nos fidèles photographes *Joseph Rondini, Joseph Reslinger et Denis Carmagnani*, mais aussi à ceux qui ont bien voulu contribuer exceptionnellement à ce numéro comme, par exemple, notre correspondant du *Républicain lorrain* **Pierre Sarzyniec**.

Merci aussi à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

TAXI KIN Serge

Transport de Malades

Tél. 03 87 93 00 41

Port. : 06 07 64 61 25

23 rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
57150 CREUTZWALD

TP STEINER
Travaux publics - Terrassements - Aménagements extérieurs

AMENAGEMENTS EXTERIEURS
TERRESSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS

14 rue Poincaré
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 82 01 92 / Fax. 03 87 90 24 97
contact@tpsteiner.fr / www.tpsteiner.fr

RESTAURANT - PIZZERIA
AU DEBUSSY

OUVERT DU MARDI
AU SAMEDI MIDI ET SOIR
AINSI QUE LUNDI MIDI ET
DIMANCHE SOIR

SUR PLACE DU A EMPORTER

Baptêmes Communions Enterrements
14, Rue de l' Église
HAM-SOUS-VARSBERG
03 87 82 08 45

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Viande de 1^{er} choix - Charcuterie fine

BECKER JEAN-CLAUDE

4, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 15 62

NICOLA

Depuis 1928

Retrouvez l'élégance,
la qualité et le confort



CHAUSSURES ET PANTOUFLES : Artika, Ombelle, Remonte, Suave, Romika, La Vague...

TEXTILES : Gevana, Telamil, Hajo Mode

LINGERIE JOUR & NUIT : Triumph, Sloggi homme et dame, Céleste, Pill, Gloria Baroni, You
365, Eminence, Armorlux, Achel

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre

Tél. : 03 87 93 02 05

- parking réservé à la clientèle devant le magasin -



Drapeaux en berne, budget restreint,... mais cap maintenu !

Nous pouvons être fiers de notre petite ville : elle est de plus en plus attractive et plus dynamique, avec 57 entreprises, commerces et professions libérales, dont la poste et la banque qui viennent de moderniser leurs guichets. Fiers également par l'augmentation constante de notre démographie, qui va se confirmer avec le recensement de la population en janvier 2016. Ham est aussi de plus en plus animée avec ses 24 associations audacieuses et créatives. Plus moderne, avec son périscolaire qui souffle sa 1^{ère} bougie et avec l'arrivée du très haut débit. La qualité environnementale de la ville n'est pas en reste et contribue à cet élan positif très prometteur qui subsiste malgré la situation très difficile que traverse notre pays et notre commune.

Chers concitoyens,

Vous préférez les actes aux longs discours ? Nous aussi ! Alors parcourez ce bulletin municipal, et vous constaterez que Ham évolue de manière positive et prometteuse, et que d'importants travaux ont été entrepris en 2015.

Dans tous les domaines : la voirie (chemin de vie, trottoirs, ...) ; l'urbanisme (lancement d'un nouveau lotissement et du PLU n°2) ; les réseaux (enfouissement de nouvelles conduites d'eau, déploiement de la fibre optique) ; la sécurité et l'économie d'énergie (rénovation de bâtiments communaux, nouveaux tracés au sol) ; l'organisation (restructuration du service technique) ; l'environnement (étude pour rallonger le Sentier du marais). Sans compter la redynamisation du tissu associatif et la reprise en main de l'embellissement (fleurissement et décoration saisonnière).

Notre cap n'a pas changé. Ni notre motivation. Et ce malgré la forte baisse des dotations de l'État qui pèse lourd dans notre budget, et malgré la venue du terrorisme en France. Nous ne baisserons pas les bras et nous continuerons à investir et à faire de Ham une petite ville attractive, moderne, où il fait bon vivre. Nous avons été élus pour cela.

Attirer de nouveaux habitants reste notre leitmotiv, notre clé de voûte pour viser une bonne santé financière. Mais aussi pour conserver une pression fiscale basse. Nous veillerons à adapter le nombre d'habitants aux structures existantes, pour ne pas être contraints à construire de nouveaux équipements.

L'arrivée du très haut débit, un an après l'ouverture du Périscolaire, va nous donner des chances de réussite supplémentaires en fixant la population actuelle et en attirant de nouveaux couples dans la commune.

Le lotissement communal "Lorraine", en cours de lancement en périphérie de Creutzwald, va dans ce sens ; il proposera 15 parcelles (maisons individuelles) et une macro parcelle (commerces et/ou un collectif).

Restructuration du service technique

En matière de sécurité routière, la rue de la gare verra - dès l'année prochaine - un kilomètre de chaussée réaménagée avec des places de parking le long de la route pour urbaniser cette rue et inciter les automobilistes à conduire plus prudemment.

Après la nomination d'un nouveau chef de service, les deux bâtiments du service technique (datant des années 70) sont concernés par des travaux de restructuration qui se déclineront en deux tranches. L'objectif est d'améliorer la sécurité et les conditions de travail du personnel et d'accroître le niveau d'efficacité et d'organisation de ce service cher aux habitants.

Que les femmes et les hommes qui participent à ce travail d'intérêt général soient ici remerciés. Je pense notamment à mes adjoints que je congratulate tout particulièrement. Ils jouent un rôle très important et ne comptent pas leurs heures. J'ai une pensée affectueuse pour mes conseillers municipaux dont certains font preuve d'une disponibilité remarquable.

Je tire mon chapeau aux membres du Personnel communal, qui sont bousculés par nos nombreuses sollicitations mais aussi par les incessantes réformes d'État. Merci aux membres non élus des commissions municipales, aux présidents et membres des 24 associations qui apportent leur pierre à l'édifice. Je n'oublie pas les nombreux bénévoles qui nous aident au quotidien ; ils se reconnaîtront.

En cette fin d'année qui fût difficile sur tous points de vue (attentats, baisse des dotations de l'État, chômage), nous avons une pensée toute particulière pour les victimes et leurs familles, les blessés, les malades, les sans emplois, et toutes celles et ceux qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil municipal et du Personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite. Gardez espoir !

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2016 !

Valentin Beck



Réunion publique sur la fibre optique (très haut débit), déployée par la CCW. Tous les foyers de Ham-sous-Varsberg sont raccordables depuis le 15 décembre.

Conseil Municipal du 18 décembre 2014

■ Réhabilitation de deux bâtiments communaux

La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sera sollicitée par la commune pour financer des travaux de plomberie et d'huissierie dans les sous-sols du groupe scolaire "Les Genêts" et des travaux d'isolation et de peinture sur les façades extérieures du bâtiment communal situé de l'autre côté de la rue de Creutzwald. Le remplacement des conduites d'eau potable dans les caves de l'imposant bâtiment très coloré du groupe scolaire, composé d'une école maternelle, d'une école élémentaire et d'un périscolaire, s'avère urgent tant les conduites (datant des années 50) sont endommagées par l'usure et le calcaire. Il en est de même des huisseries qui ont fait leur temps. En face, l'immeuble de 2 étages où résident 4 foyers, nécessite quant à lui des travaux de ravalement de façade, à l'avant comme à l'arrière. Coût estimatif de l'ensemble des travaux : 41 094 € HT. Une subvention de 40 % est attendue de l'État. (DETR non acceptée pour les travaux d'isolation).

■ Création d'un syndicat pour la renaturation de la Bisten et ses affluents

Il a été considéré qu'il est d'intérêt général d'engager des travaux de renaturation de la Bisten (et de ses affluents) afin d'atteindre un bon état écologique de la masse d'eau, de permettre une meilleure intégration des cours d'eau dans leur milieu naturel, de parvenir à une gestion concertée à l'échelle du bassin versant de ces cours d'eau, mais aussi de se protéger contre d'éventuelles inondations. Un syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Bisten et de ses affluents sera créé prochainement. Outre Ham-sous-Varsberg, 14 autres communes figurent dans le périmètre fixé par arrêté préfectoral du 28 novembre 2014 : Berviller, Bisten, Bouchepon, Creutzwald, Dalem, Diesem, Falck, Guerting, Hargarten, Merten, Porcellette, Rémering, Varsberg et Villing. La nouvelle structure juridique pourra obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du Conseil régional de Lorraine et du Conseil général de la Moselle à hauteur de 80 % ; elle siègera à la mairie de Creutzwald et comptera parmi ses délégués titulaires le maire de Ham et son 1^{er} adjoint. Une contribution financière (encore à définir) sera réclamée à chaque commune selon une formule prenant en compte le nombre d'habitants et l'emprise au sol du bassin versant. À noter que la commune de Ham compte 13,43 kilomètres de cours d'eau. Le futur syndicat aura pour objet d'entreprendre des travaux de renaturation des berges et du lit de la Bisten et de ses affluents, de protéger les cours d'eau contre les inondations (phénomènes de remontées de nappes phréatiques non comprises), de réaliser divers travaux d'aménagement



30 octobre : lancement du PLU (Plan local d'urbanisme) avec les membres de la commission communale Urbanisme, la responsable d'instruction des documents d'urbanisme au sein de la CCW, une représentante de la mission urbanisme durable du Conseil départemental, et la responsable de projet du Bureau d'études "Espace et territoires". C'est parti pour deux ans de travail.

Déroulement : états des lieux et diagnostic ; enjeux ; projet d'aménagement et de développement durable ; concertations (personnes publiques, habitants) avec enquête publique ; zonage et règlement. Le nouveau PLU tiendra compte des nouvelles réglementations (Grenelle 2, loi NOTRe,...).

(interventions sur les buses, abats sélectifs d'arbres, retraits de bois morts, de débris et de plantes invasives pour préserver le libre écoulement de l'eau). À Ham, le ruisseau de Guerting au niveau du franchissement sous la départementale, le lit du Bruchbach près du collège et la ripisylve sur les berges de la Bisten, pourraient être concernés par les travaux envisagés.

■ Plan local d'urbanisme

Le règlement d'urbanisme, qui régit actuellement l'affectation et l'utilisation des sols, n'est pas adapté à l'aménagement et au développement urbain souhaité pour la commune. En effet, la population croît de 2 % en moyenne chaque année depuis l'an 2000 et l'attractivité du territoire, qui en résulte, rend nécessaire une meilleure maîtrise de l'urbanisation. L'activité économique liée aux 57 entreprises, commerces et professions libérales implantés sur le territoire doit, elle aussi, être encouragée et encadrée. Autre constat : la vocation agricole des terres de la commune (26 % du ban communal) doit être préservée, de même que les corridors écologiques identifiés par le Scot du Val de Rosselle (dont fait partie la commune via la CCW). Enfin, le développement de la petite ville ne peut pas se faire sans la considération des risques d'inondations et de mouvements de terrains auxquels la commune pourrait être exposée. Face à ce constat, il a été décidé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. Objectifs : ne plus autoriser la construction hors périmètre urbanisé (la ville est suffisamment étalée) ; maîtriser l'arrivée de nouveaux habitants ; contrôler les extensions urbaines envisagées par des promoteurs privés, notamment dans certains endroits où le réseau d'assainissement est soit inexistant soit peu performant ; limiter les extensions de voiries

(la longueur cumulée des voiries dans le périmètre de l'agglomération est de 21 km, ce qui est excessif rapporté à la population) ; maintenir la mixité des fonctions urbaines (habitat, activités économiques) avec prise en compte des risques naturels.

Autres objectifs : favoriser l'installation de nouveaux services à la population ; renforcer la prise en compte de l'eau dans le territoire et le paysage communal (développement du recyclage de l'eau pluviale, lutter contre l'assèchement des zones humides) et préserver tout particulièrement le marais de la ferme de la Heide ; souligner les atouts d'une qualité de vie d'une petite ville à la campagne (développement des équipements, sécurisation des RD, limitation du bruit, création d'unité communale interquartiers, préservation des caractéristiques du vieux centre, préservation des lieux remarquables comme le château de Warsberg), accès aux nouvelles technologies, préservation de l'accès au système scolaire dans les établissements proches ; améliorer la circulation dans la commune (développement d'une mobilité partagée et des modes de circulations douces et sécurisées ; reconquête du carrefour rue de la Gare / Rue de Creutzwald) ; aménager ou créer des liaisons douces, notamment entre le centre bourg et le quartier des Genêts pour favoriser l'unité de la petite ville.

L'élaboration de ce plan local d'urbanisme nécessitera un accompagnement juridique afin d'en assurer sa sécurité juridique. Approbation unanime.

■ Sécurité routière

La commune compte 7 entrées / sorties d'agglomération ; les limitations de vitesse n'y sont pas toujours respectées. Pour sensibiliser les conducteurs, il a été décidé d'acquérir 2 radars pédagogiques

supplémentaires, en plus des 5 dont dispose déjà la commune. Cet investissement, estimé à 3460 € HT, est éligible à un financement du Conseil général dans le cadre des amendes de police à hauteur de 30 %.

Divers

Il a été porté à la connaissance du Conseil municipal que la population totale Insee au 1^{er} janvier 2015 est de 2854 habitants, soit 15 habitants de plus que l'an dernier.

Conseil Municipal du 26 janvier

Ligne de trésorerie

Il est conseillé aux communes de disposer d'une ligne de trésorerie dite "de secours" destinée à financer les besoins ponctuels de trésorerie. Le conseil municipal a autorisé le maire à ouvrir une ligne de crédit de 400 000 € d'une durée d'un an auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel.

Subventions

Une subvention de 100 € a été accordée à l'association familiale d'aide à domicile (AFAD) de Moselle.

Divers

Les services d'une entreprise de nettoyage locale ont été décidés en remplacement d'une fonctionnaire récemment partie en retraite, pour réaliser les travaux d'entretien du gymnase, du dojo et de l'école Anne Frank.

Vœux

La séance s'est achevée par une petite cérémonie des Vœux (discours du 1^{er} adjoint puis du maire) suivie du verre de l'amitié.

Conseil Municipal du 18 février

Compte administratif et de gestion

Le compte administratif 2014 a été présenté de manière détaillée sur grand écran, avec des exemples concrets des dépenses et recettes. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 869 820,52 € et les recettes à 1 054 776,38 €. L'excédent de clôture est de 184 955,86 €, somme qui sera versée à la section Investissement du budget primitif de 2015.

En section Investissement (année 2014), les dépenses s'élèvent à 1 082 593,61 € et les recettes à 1 178 549,98 € ; d'où un excédent de clôture de 95 956,37 €.

Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1^{er} adjoint (le maire ayant quitté la salle selon le protocole) - a adopté ce compte administratif à l'unanimité. Le compte de gestion (copie conforme du compte administratif établi par le receveur municipal dont les chiffres coïncident au centime près), a lui aussi été adopté à l'unanimité.

Acquisition de 2 parcelles dans le marais

Bientôt propriétaire de 37 hectares de zone humide (plus de 250 parcelles), à la suite de quatorze opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide, qui abrite des espèces remarquables protégées et qui joue un rôle essentiel d'écrêtage de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Quatre parcelles supplémentaires, cadastrées section 8 (contenance totale : 49,28 ares), sont concernées par cette 15^e opération d'acquisition de terrains dans le marais. Coût total : 1 576,96 € (tarif France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et le Conseil Général (20 %).

Subventions

70 € ont été accordés au Comité départemental de la prévention routière, 70 € à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle et 100 € à la Ligue contre le cancer (comité de Moselle).

Le conseil a également actualisé le montant de l'aide que la commune accorde une fois par an à chaque écolier pour les sorties scolaires à des fins pédagogiques.

Ainsi, à compter de la rentrée 2015, 10 € seront accordés à chaque enfant.

Il y a 233 enfants scolarisés dans les 4 écoles de Ham-sous-Varsberg.

Chasse

La caution bancaire de chasse a été ramenée au strict montant du loyer au lieu d'une fois et demi ce même montant.

Frais de mission

Ordre de mission a été donné au 1^{er} adjoint représentant la commune au Conseil d'administration de l'Agence Matec pour ses frais de déplacement Ham-Metz.

Avis sur un projet éolien

Un avis favorable a été donné à un projet présenté par la "Société éolienne de Mottenbourg" qui souhaite exploiter un parc

éolien dans les communes de Zimming, Bouchepon et Narbéfontaine.

La commune de Ham est consultée, comme 25 autres, car elle est située dans un rayon de 6 km des installations projetées.

Convention avec Matec

Une convention sera signée dans les prochains jours avec l'agence départementale Matec pour une prestation technique d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du service technique.

Divers et communication

Les premières esquisses du projet d'urbanisation de la rue de Lorraine ont été présentées par le maire à son conseil municipal. Les toutes premières parcelles devraient être mises en vente en 2016.

La demande la plus forte concerne des pavillons de plain-pied pour particuliers à faible surface habitable.

Conseil Municipal du 30 mars

Taux d'imposition 2015

Ham-sous-Varsberg subit de plein fouet - comme toutes les communes de France - la baisse drastique des dotations de l'État. La commune souhaite malgré tout continuer à soutenir ses administrés les plus fragiles (par le biais de son CCAS), à aider ses 24 associations sportives et culturelles, à entretenir ses 21 kilomètres de voirie, à assurer sa mission de base en faveur de ses 4 écoles et sa nouvelle installation périscolaire, à financer des travaux d'intérêt général, à maintenir un bon niveau d'efficacité des services de proximité, à mettre en œuvre des moyens pour lutter contre la vitesse excessive, à entreprendre des actions en faveur de l'environnement et de l'économie d'énergie et, enfin, à rendre la commune encore plus attractive. En outre, la pression fiscale exercée à Ham-sous-Varsberg figure parmi les plus basses du département. Les taux d'imposition moyens,



Les drapeaux ont été mis en berne durant 3 jours et un moment de recueillement a été organisé le 8 janvier 2015 à midi devant la mairie suite aux attentats de Charlie Hebdo à Paris.

dans les communes mosellanes de même importance, dépassent les 11 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le bâti, et les 50 % pour la taxe foncière sur le non bâti. Pour toutes ces raisons, la municipalité a décidé d'augmenter cette année les trois taux d'imposition "de la manière la plus raisonnable possible".

Ainsi la taxe d'habitation passe cette année de 7,55 à 7,70 % ; la taxe foncière sur le bâti de 5,22 % à 5,32 % ; le taux de la taxe foncière sur le non bâti de 35,16 à 35,85 %. À noter que l'assiette des cotisations devrait subir une augmentation automatique d'1 %. Approbation unanime.

■ Budget primitif 2015

Les budgets de fonctionnement et d'investissement prévisionnels pour 2015, examinés le 17 mars par la commission des Finances, s'équilibrent à 1 030 100 € (pour la section fonctionnement) et à 1 265 845 € (pour la section investissement). Il en ressort clairement la volonté de l'équipe municipale de poursuivre les travaux d'intérêt général engagés depuis 2008. Ainsi, les travaux de mise en conformité en matière de sécurité, de conditions de travail, d'environnement et d'économie d'énergie du service technique démarreront cette année (1^{ère} tranche), tout comme ceux consacrés à la création d'un Chemin de vie le long de la rue de Creutzwald. Simultanément, les chantiers d'isolation des murs extérieurs de l'immeuble locatif du Stade et de remplacement des conduites d'eau potable à l'intérieur du groupe scolaire des Genêts, devraient se réaliser également en 2015.

■ Création d'un budget annexe "Lotissement de Lorraine"

En vue de réaliser des travaux de viabilisation de parcelles communales situées rue de Lorraine, dans le but de les vendre et donc d'attirer de nouveaux habitants (ce qui est bon pour la santé financière de la commune), la municipalité a décidé de créer un budget annexe "afin de tenir une comptabilité spécifique pour ces opérations", a expliqué Denis Bayart, 1^{er} adjoint chargé des Finances. Les 16 parcelles viabilisées devraient être mises en vente début 2016. Le nombre de foyers supplémentaires est estimé à quarante. La commune compte également attirer des professions libérales, des agences immobilières, des commerçants, des artisans. Approbation unanime.

■ Travaux sylvicoles

Le CONSEIL MUNICIPAL a accepté le programme des travaux proposés par l'ONF.

■ Subventions

100 € ont été accordés au Secours populaire français, 100 € aux Restaurants du cœur et 100 € à l'association des Amis du mémorial d'Alsace Moselle.

■ Groupement de commandes

Un groupement de commandes sera constitué avec les communes de Creutzwald et Varsberg, et avec la CCW, pour la fourniture de gaz. À la clé, des économies de coûts non négligeables. Denis Bayart a été désigné comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres de ce groupement de commande.

Suppléant : Jean-Marc Lancelot.

■ Approbation du projet du SDAGE

Le Conseil municipal a donné un avis favorable au projet de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et des programmes de mesures Rhin et Meuse, ainsi que sur les projets de plans de gestion des risques d'inondation.

Plusieurs thèmes sont concernés : eau-santé, eau-pollution, eau-nature-biodiversité, eau-aménagement du territoire, eau-gouvernance.

Le plan de gestion contient cinq objectifs : favoriser la coopération, améliorer la connaissance et la culture du risque, aménager durablement les territoires, prévenir le risque par une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, se préparer à une crise et favoriser le retour à une situation normale. À noter que la commune de Ham-sous-Varsberg est déjà fortement impliquée dans la protection de sa zone humide (Marais de la Heide) et donc de l'eau, et s'impliquera avec la même énergie dans le syndicat de renaturation du bassin versant de la Bisten en cours de création.

Par ailleurs, de gros efforts ont été faits par le syndicat des eaux, auquel la commune a adhéré, pour limiter les fuites d'eau potable. Il en est de même de la station d'épuration récente et moderne, gérée par un syndicat d'assainissement intercommunal (SMIASB), qui contribue elle aussi à une gestion rigoureuse de la ressource en eau.

■ Divers

La commune a accepté les candidatures de deux jeunes étudiants majeurs (une fille et un garçon) de la localité qui ont manifesté le souhait de venir renforcer l'équipe du service technique durant les congés d'été.

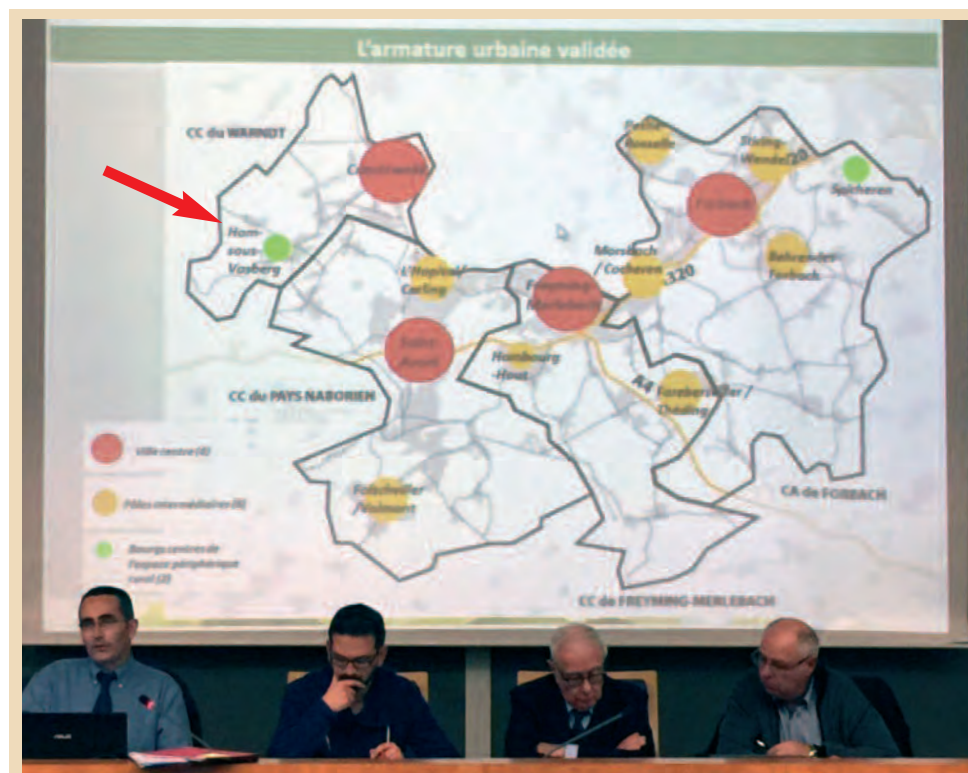
Conseil Municipal du 27 avril

■ Projet de direction commune à l'école

Face à la proposition de l'Inspection d'académie d'un projet de direction commune des écoles Anne Frank (élémentaires) et P'tits loups (maternelles), deux bâtiments distants d'une cinquantaine de mètres, le conseil municipal a émis un avis défavorable pour cette "fusion", constatant qu'elle n'entraînerait aucune économie de structure mais qu'au contraire elle pourrait présenter des inconvénients quant à la qualité de l'enseignement.

■ Mise en commun de l'instruction des autorisations d'urbanisme

La Communauté de communes du Warndt assurera l'instruction des autorisations d'urbanisme (CU, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir et de construire, autorisations de travaux), en remplacement de la DDT qui n'assurera plus cette mission à compter du 1^{er} juillet 2015.



La ville de Ham a été désignée "Bourg centre dans l'espace périurbain rural" par le SCOT du Val de Roselle qui compte 58 communes.

Une convention entre la commune et la CCW sera signée dans ce sens. Celle-ci pourra être dénoncée à tout moment par simple lettre recommandée.

■ Subventions

Une subvention de 80€ a été accordée à la Batterie fanfare de Creutzwald pour ses prestations commémoratives du 8 mai et du 11 novembre devant le monument aux morts.

■ Motion en faveur du maintien des communes

Le projet de loi "NOTRe" prévoit, à compter de 2020, une nouvelle organisation territoriale de la République dont le principe s'appuie sur l'élection au suffrage universel direct des élus intercommunaux, sans fléchage. Cela entraînera, à terme, la disparition de communes telles que Ham-sous-Varsberg. Le Conseil municipal rejoint l'association des maires ruraux qui s'oppose fermement à ce projet n'ayant fait l'objet d'aucune concertation et ne générant aucune économie puisqu'elle privera la France de ces quasi-bénévoles que sont les membres des conseils municipaux qu'il s'agira de remplacer par des fonctionnaires. Ce projet méconnaît, de surcroît, l'attachement des maires aux principes de coopération librement consentie, de gestion mutualisée, de subsidiarité et de complémentarité entre communes et intercommunalités. La teneur dominante de la loi NOTRe, conduit à fragiliser les communes et, par voie de conséquence, le service à la population alors même que celle-ci a besoin de proximité, de repères, de solidarité et de fraternité.

Conseil Municipal du 1^{er} juin

■ Recensement de la population

Comme tous les 5 ans, la commune de Ham-sous-Varsberg (plus de 1200 foyers) est amenée à réaliser un recensement de la population. Cela consiste à préparer et à réaliser des enquêtes de recensement de famille et de logements. La commune reçoit à ce titre une dotation de l'État.

Organisée du 21 janvier au 20 février 2016, cette démarche repose sur un partenariat étroit avec l'Insee dont la mission est d'organiser et de contrôler la collecte des informations et de diffuser les résultats.

Le 3^e adjoint au maire a été désigné comme coordonnateur communal.

Sa mission est d'encadrer six agents recenseurs rémunérés grâce à l'enveloppe accordée par l'État, sur un forfait calculé sur la base de leur secteur de recensement. Il est assisté de la secrétaire chargée de l'état civil, en tant que coordonnatrice suppléante, et du secrétaire général en tant qu'assistant.

■ Arrivée de la fibre optique dans les bâtiments communaux

La municipalité va signer une convention avec WarndtFibre, la régie intercommunale de la CCW chargée de la gestion et de l'exploitation des activités liées au déploiement du très haut débit, pour réaliser les travaux nécessaires à l'amenée de la fibre optique dans les bâtiments communaux.

■ Subvention

Une subvention de 70 € a été accordée au Gecnal (Groupement d'études et de conservation de la nature en Lorraine) du Warndt, dont une délégation conduite par le président est venue présenter au conseil municipal l'activité principale, faisant notamment un point complet sur la biodiversité présente dans la commune.

Conseil Municipal du 27 août

■ Urbanisation de la rue de Lorraine

Une convention pour une prestation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage sera signée entre la municipalité et Moselle agence technique (Matec) pour urbaniser la rue de Lorraine au nord de la commune. L'objectif est d'accueillir de nouveaux habitants sur des parcelles communales. Démarrage de l'étude : novembre 2015.

■ Acquisition de 10 parcelles dans le marais et 3 en terre agricole

Bientôt propriétaire de 37 hectares de zone humide (plus de 260 parcelles), à la suite de quinze opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide. Dix parcelles supplémentaires, cadastrées section 8, 12, 13 et 19 (contenance totale : 105,75 ares), sont concernées par cette 16^e opération d'acquisition de terrains dans le marais.

Coût total : 4 232,96 (tarif France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et le Conseil Général (20%). Trois parcelles en terre agricole, d'une contenance de 44,33 ares (sections 4, 7 et 17), ont également fait l'objet d'acquisition au tarif de France Domaine pour un total de 2837,12 €.

■ Subvention

429 € ont été accordés au Fonds départemental d'aide aux jeunes. Une subvention qui s'appuie sur une convention signée avec le conseil départemental.

■ Convention avec l'ASBH et l'association Budo Kai

La commune va signer une convention avec l'ASBH, qui permet de fixer les modalités et l'engagement des deux parties pour l'accueil périscolaire 2015 / 2016, et une convention de mise à disposition du dojo avec l'association Budo Kai qui reprend ses activités d'arts martiaux.

■ Rapports administratifs

Le rapport administratif du Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg a été présenté par Denis Bayart, vice-président de cette structure intercommunale.

Conseil Municipal du 28 septembre

■ Subvention

300 € ont été accordés à l'association Jeam (chorale), pour sa prestation musicale à venir au repas des aînés, et 150 € à l'association des seniors de Creutzwald (section cité Maroc) dont la plupart des membres est de la localité.

■ Rapport administratif

Le rapport administratif de la Communauté de communes du Warndt a été présenté par Valentin Beck, vice président de cette structure intercommunale.



Commission d'appel d'offres (choix d'un maître d'œuvre) pour réhabiliter les bâtiments du service technique avec l'aide de Matec.



Le nouveau garde-forestier David Brasseur remplace Jean-Louis Kremer qui a fait valoir ses droits à la retraite après 43 ans de loyaux services.

Conseil Municipal du 26 octobre

■ Acquisition d'une parcelle dans l'Espace naturel sensible

Bientôt propriétaire de 37 hectares de zone humide (plus de 260 parcelles), à la suite de seize opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'achat de terrains dans le marais de la Heide. Une parcelle supplémentaire, cadastrée en section 19 (contenance : 10,69 ares), est concernée par cette 17^e opération d'acquisition. Coût total : 570,24 € (tarif France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (80%) pour la partie de ce terrain située en zone humide, près de l'étang de l'Escherbruch.

■ Schéma départemental de coopération intercommunale

Le conseil municipal a pris connaissance du projet du Préfet qui propose l'extension de la CCW en lui rattachant la communauté de communes de La Houve. Après débat, il a été

décidé de laisser mûrir la réflexion, de ne pas prendre de décision hâtive. Délibération sera prise en temps utile, à une prochaine réunion prévue le 7 décembre.

■ Subventions

274 € ont été accordés à l'ASBH pour les activités qu'elle a proposées à des jeunes Hamois au centre social de la cité Maroc durant les vacances scolaires, 610 € à l'USEP de l'école élémentaire des Genêts, et 100 € au Secours populaire français.

Conseil Municipal du 23 novembre

■ Subventions aux associations

Les élus soutiennent les associations locales tant qu'ils peuvent, car elles "apportent le dynamisme et l'attractivité nécessaires pour aider la commune à fixer la population et à attirer de nouveaux habitants".

Le montant des subventions a été défini en commission spécifique ; les décisions prises se sont appuyées sur les critères suivants :

nombre d'adhérents, niveau d'activités proposées de l'année écoulée, rayonnement sur la commune et participation à l'opération "Brioche de l'Amitié". Les subventions suivantes ont été attribuées :

- *Ham'usez-vous (activités culturelles et artistiques)* : 210 €
- *Amicale des parents d'élèves des Genêts* : 60 €
- *L'atelier des artistes* : 105 €
- *Revenge paintball* : 60 €
- *Société des mineurs et travailleurs* : 340 €
- *Nanos* : 90 €
- *Amis de Lussac* : 495 €
- *Anciens combattants* : 135 €
- *Chorale Sainte-Cécile* : 260 €
- *Club canin* : 340 €
- *Les Gueules noires (motos)* : 255 €
- *Association sportive du gymnase (tennis, gymnastique, VTT, yoga, danse de salon)* : 1140 €
- *FC Ham* : 1 845 € (subvention budgétisée mais non ventilée / en attente de garanties)
- *Union nationale des parachutistes de Ham* : 330 €
- *Cercle des arts martiaux* : 510 €
- *Supporter club du FC Metz Ham et Warndt* : 100 €
- *Club d'épargne les Genêts (belote, pétanque)* : 150 €
- *Les lutins festifs* : 105 €

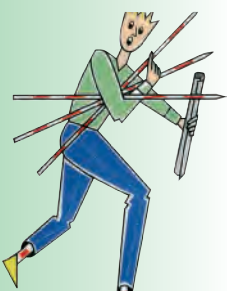
■ Droit de fermage sur propriétés communales

La commune perçoit un droit de fermage annuel de 0,73 € l'are pour les 781 ares de terrains cultivés lui appartenant.

436 ares sont exploités par l'EARL du Granroupel-stouden de Coume, 298 ares par la Ferme du Château de Ham-sous-Varsberg et 47 ares par la Ferme Esch de Coume. Total à percevoir : 570,13 €.

■ Redevance d'occupation du domaine public

Orange occupe le domaine public de la commune avec une emprise au sol de 3,90 m², une artère aérienne de près de 2 kilomètres et un réseau souterrain de plus de 23 kms. Comme EDF, GDF et Numéricâble, Orange est redevable d'une redevance d'occupation du domaine public.



Cabinet Ribic & Bour

Société Civile Professionnelle
de Géomètres Experts



49 bis, boulevard de Lorraine
57500 SAINT-AVOLD
Tél.: 03 87 92 19 78
Permanence à SARREGUEMINES
7, rue Poincaré
Tél. 03 87 95 48 65
E-mail : scp.ribic.bour@wanadoo.fr

BLANCK et Fils

Chauffage - Sanitaire - Entretien

Fioul, bois,
pompes à chaleur,
solaire et gaz



62, rue de la Houve

57550 Merten

Tél. : 03 87 93 19 26

blanck.et.fils@wanadoo.fr

Le Conseil municipal accepte un règlement de 1 129 € pour l'année, conformément aux tarifs définis par décret du 27 décembre 2005 revalorisés au 1^{er} janvier de chaque année. La CCPN, qui a elle aussi déployé tout récemment 220 m d'artère en sous-sol, est redevable de 9 €.

■ Schéma de mutualisation

La réforme des collectivités territoriales encourage les acteurs du bloc communal à mutualiser leurs services. Objectifs : améliorer la qualité et l'offre de service, éviter les doublons et les redondances, garantir l'accès à des services équitables et de proximité, améliorer l'efficacité économique, profession-

naliser et sécuriser les opérations complexes et, enfin, réduire les coûts. La CCW a pris attache d'un cabinet Conseil pour l'accompagner dans cette démarche.

Une réflexion globale et collective, menée à l'échelle des 5 communes, a permis d'établir un rapport dont le conseil municipal de Ham a pris connaissance. Il a été approuvé.



■ Un moment de recueillement a été organisé le 16 novembre 2015 devant la mairie.

50 personnes, membres du conseil municipal et du personnel communal, et de nombreux citoyens, se sont rassemblées pour rendre hommage aux victimes des attentats commis le 13 novembre à Paris. Après une minute de silence, le maire a déclaré :

"La France ! Ce pays des droits de l'homme ! Cette France qui a déjà tant donné aux peuples en difficultés venus de tous horizons, qui avaient soif d'une vie meilleure. Cette France qui les a accueillis, qui leur a pris la main, qui les a aidés à remonter la pente, qui les a nourris. Et voilà que cette même France est bafouée, meurtrie, assassinée. On vient tuer nos enfants en pleine rue.

Quelle horreur ! Quelle lâcheté ! Quelle incompréhension !

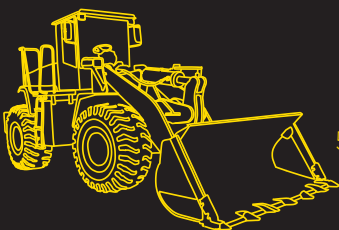
Nos pensées profondes et sincères vont vers les victimes et leurs familles.

Mot d'ordre : faire front, debout".

Entreprise GAPSKI David

Terrassement

**Maintenance
mécanique**



57, route de Creutzwald
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. : 06 74 71 97 07
dav.jen@wanadoo.fr

VANI Roland
Maître menuisier
*Maison fondée par
André Vani en 1959*

menuiserie
ébénisterie
agencements

Le Spécialiste du Bois

Exposition - Atelier :
3, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Bureau :
25, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. (33) 03 87 93 06 06
Fax (33) 03 87 93 30 35
www.vani.fr - vani@netcourrier.com

Situation actuelle

L'année 2015 reste dans la continuité des années précédentes avec néanmoins des dotations de l'État en forte diminution. Les frais de fonctionnement ont été réduits au minimum et l'augmentation des recettes, liée aux impôts, reste modérée. Néanmoins, un emprunt de 400 000 € a été nécessaire pour financer les importants investissements (voiries, périscolaire).

Perspectives

- Voiries : les travaux de la rue de la Gare sont programmés en 2016
- Remise aux normes du centre technique : la première tranche du chantier démarré en 2015 s'achèvera en 2016
- Lotissement Lorraine : les travaux de maîtrise d'œuvre ont démarré au futur lotissement "Lorraine" (15 parcelles + 1 macro parcelle) et se poursuivront en 2016. Les premières ventes de terrains sont programmées au 2^e trimestre 2016

Compte administratif 2014

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	288 928 €
Charges de personnel	477 085 €
Autres charges de gestion courante	82 433 €
Charges financières	21 074 €
Charges exceptionnelles	300 €
Dépenses de l'exercice	869 820 €

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de la charge	33 190 €
Ventes de produits	29 086 €
Impôts et taxes	442 244 €
Dotations, subventions, participations	445 141 €
Autres produits de gestion courante	80 577 €
Produits exceptionnels	24 538 €
Recettes de l'exercice	1 054 776 €
Excédent de fonctionnement	184 956 €

Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement	688 747 €
Emprunts et dettes	78 730 €
+ ou - valeurs sur cession d'immobilisations	0 €
Déficit d'investissement reporté	315 117 €
Dépenses de l'exercice	1 082 594 €

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement	450 558 €
Emprunts	400 000 €
Dotations fonds et réserves	146 465 €
Affectation N-1	181 527 €
Recettes de l'exercice	1 178 550 €
Excédent d'investissement	95 956 €

Excédent global de l'exercice 2014 : 280 912 €

ENTREPRISE KUCUK

Tous travaux en bâtiment - Gros œuvre - Maçonnerie - Carrelage

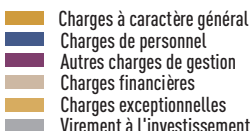


Tél/Fax : 03 87 92 92 42
Mobile : 06 11 42 50 96
 2, rue George Sand
 57730 Petit-Ebersviller
fikri.kucuk@neuf.fr

Budget primitif 2015

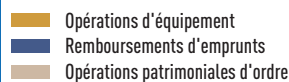
Dépenses de fonctionnement : 1 030 100 €

Charges à caractère général	392 500 €
Charges de personnel	455 270 €
Autres charges de gestion	87 280 €
Charges financières	25 700 €
Charges exceptionnelles	8 240 €
Virement à l'investissement	61 110 €



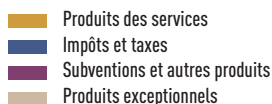
Dépenses d'investissement : 1 265 845 €

Opérations d'équipement	936 940 €
Remboursements d'emprunts	70 500 €
Opérations patrimoniales d'ordre	258 405 €



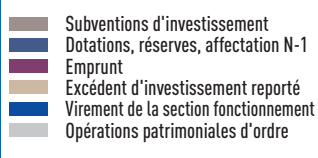
Recettes de fonctionnement : 1 030 100 €

Produits des services	68 150 €
Impôts et taxes	452 000 €
Subventions et autres produits	502 400 €
Produits exceptionnels	7 550 €



Recettes d'investissement : 1 265 845 €

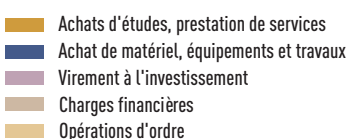
Subventions d'investissement	481 417 €
Dotations, réserves, affectation N-1	312 956 €
Emprunt	56 000 €
Excédent d'investissement reporté	95 957 €
Virement de la section fonctionnement	61 110 €
Opérations patrimoniales d'ordre	258 405 €



Budget annexe 2015 "Lotissement Lorraine"

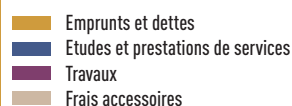
Dépenses de fonctionnement : 668 000 €

Achats d'études, prestation de services	60 000 €
Achat de matériel, équipements et travaux	475 000 €
Virement à l'investissement	100 000 €
Charges financières	16 500 €
Opérations d'ordre	16 500 €



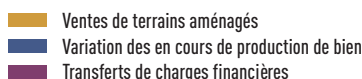
Dépenses d'investissement : 650 000 €

Emprunts et dettes	98 500 €
Etudes et prestations de services	60 000 €
Travaux	470 000 €
Frais accessoires	21 500 €



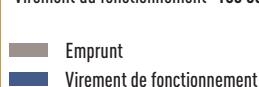
Recettes de fonctionnement : 668 000 €

Ventes de terrains aménagés	100 000 €
Variation des en cours de production de biens	551 500 €
Transferts de charges financières	16 500 €



Recettes d'investissement : 650 000 €

Emprunt	550 000 €
Virement du fonctionnement	100 000 €



■ 7^e Forum : les jeunes très intéressés par les métiers en uniformes



Le Forum des métiers en uniformes, organisé par la municipalité, s'est déroulé le 10 avril dans et devant la mairie. Devenu un rendez-vous incontournable pour les jeunes de la localité et des communes voisines qui cherchent un métier d'avenir, un emploi, une orientation professionnelle, cette 7^e édition a réuni des représentants du centre de recrutement de l'Armée, de la Légion étrangère, de la Gendarmerie, de la Police, du corps des sapeurs pompiers de Creutzwald et de la Mission locale. 70 élèves de 3^e du collège Bergpfad se sont déplacés sur le site, ainsi qu'une vingtaine de jeunes de 16 à 25 ans de l'École de la seconde chance de Forbach et une quarantaine d'adolescents et d'adultes originaires de la CCW et du Pays naborien.

Le bilan de la journée est satisfaisant car les intervenants ont jugé les questions du public "intéressantes, orientées et pertinentes".

• Gendarmerie :

- 4 jeunes de 17 à 20 ans fortement intéressés (prêts à s'inscrire)
- de nombreux collégiens sont venus découvrir le métier de gendarme

• Police :

- 5 lycéens sont venus obtenir des compléments d'information avant de s'inscrire sur Internet
- 1 lycéen intéressé par un poste de chauffeur poids lourd au sein de la Police

• Armée

- 32 jeunes fortement intéressés, sont venus puiser des infos complémentaires avant de retirer un dossier sur Internet

- 2 jeunes ont retiré un dossier pour réaliser une préparation militaire d'une semaine en caserne

• Pompiers

- 3 jeunes de 17 à 20 ans de Creutzwald, Ham et Merten ont pris rendez-vous à la caserne de Creutzwald pour un éventuel recrutement (pompier volontaire)
- 1 collégien de Ham veut devenir JSP (jeune pompier volontaire)

• Mission locale

- 11 jeunes suivis par la Mission locale sont venus s'intéresser aux métiers en uniformes

■ 12 porte-drapeaux à la cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration de la victoire de la dernière guerre mondiale a une fois de plus été émouvante et bien organisée. Douze porte-drapeaux, une douzaine d'officiers et sous-officiers de réserve, les anciens combattants menés par leur président François Urbays, les membres de L'Union nationale des parachutistes locale en tenue sous la conduite de Jean-François Filler, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers) commandés par le lieutenant Schlichter, des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme présidé par Alphonse Muller, les membres du Conseil municipal sous la conduite de Valentin Beck, des présidents d'associations, des enfants et des citoyens se sont donnés rendez-vous devant le monument aux morts près de la mairie pour commémorer le 70^e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 60^e anniversaire de la bataille de Dien Biên Phu. Parmi les personnalités on pouvait

notamment reconnaître : Joëlle Borowski (vice-présidente du Conseil régional) et le binôme de conseillers départementaux fraîchement élus Jean-Paul Dastillung et Ginette Magras.

La trompette accompagnée du tambour a annoncé la levée des couleurs et l'allumage de la flamme. Le message de l'État a été lu par le maire et celui de l'Union des anciens combattants par un jeune de la commune. Le Maître de cérémonie militaire a donné la parole à deux de ses frères qui ont rappelé les phases importantes de la bataille de Dien Biên Phu du 7 mai 1954 et récité la prière des parachutistes. Après les dépôts de gerbes, la Marseillaise a été chantée par toute l'assistance. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur (offert par la commune) servi à la mairie par les membres de la commission des fêtes et les membres du conseil municipal venus nombreux. Les 12 porte-drapeaux ont formé une belle haie d'honneur sur le parvis de la Mairie.



■ Concert de musique classique à l'église

Samedi 5 septembre, le syndicat touristique de la Nied a organisé un concert classique en l'église Saint-Lambert de Ham.



■ Marie-Hélène quitte la mairie

Après 10 ans de travail à temps partiel au secrétariat de la mairie, Marie-Hélène a décroché un poste à temps plein en mairie de Falck, où elle est chargée du tout nouveau relais postal communal.



■ Michaël remplace Marie-Hélène



Suite au départ de Marie-Hélène Schreiner, la commune accueille depuis le 1^{er} septembre Michaël Bayart (37 ans) qui effectue un CDD de 7h30 le lundi après midi et le mercredi matin au secrétariat. Michaël assure également un travail à temps partiel à la mairie de Bisten.

■ 1^{ère} opération de don du sang à Ham



La ville a accueilli pour la 1^{ère} fois une collecte du sang. La salle socio-culturelle a été gracieusement mise à disposition pour cette noble cause.

■ Fête de quartier au Chemin de Rivingling

Une fête de quartier s'est déroulée pour la 3^e fois au chemin de Rivingling. Une délégation municipale conduite par le 1^{er} adjoint s'est rendue sur place pour saluer cette belle initiative au service d'une bonne entente entre voisins.



Événements de l'année

■ Fête des Aînés 2014 : "Tout était parfait" et la "musique était bonne"

Le banquet des Aînés (67 ans et plus), organisé par la municipalité, s'est déroulé dimanche 14 décembre à Varsberg.

258 couverts (soit 27 de plus que l'année précédente) ont été dressés dans la "Maison pour tous" par les membres bénévoles du conseil municipal, du personnel communal, des commissions municipales et des associations qui ont assuré le service à table. Selon les nombreux témoignages recueillis, les aînés ont passé un "excellent après-midi". "Service rapide et efficace", "repas de très bonne qualité", "ambiance musicale idéale" : les Aînés n'ont pas été avares en qualificatifs.

Ce constat positif (partagé par tous les Aînés) est le fruit de l'engagement sans faille, de l'organisation désormais rôdée, mais aussi de la dynamique qu'ont apportée les bénévoles de la commune.



Jean Muller (à droite sur la photo), le doyen de Ham, participe chaque année à la fête.

■ La fête au Dojo !



Le cercle des arts martiaux de Ham a organisé une fête de fin d'année. Au programme : démonstration de Karaté, de Yoga, d'Aïkido, de Self-défense ; remise de prix ; repas convivial.

■ La Fête foraine redynamisée



La fête foraine a battu son plein dimanche 6 septembre notamment grâce au vide grenier organisé par l'association Nanos.

■ 800 personnes à la fête de la musique !



La fête de la musique, organisée par les lutins festifs en partenariat avec la municipalité et la société des Mineurs et travailleurs a remporté un succès inouï. 800 personnes : une affluence jamais égalée.

■ Chants Gospel à l'église de Ham



Événement culturel sans précédent dimanche 21 mars, avec la venue de Nancy Gospel Singers en l'église de Ham-sous-Varsberg, à l'invitation de l'association "Ham'usez-vous!". 160 entrées payantes, 20 choristes, 1 pianiste, des solistes et un chef de chœur d'exception.



Dans son mot d'accueil, le maire a mis à l'honneur les membres "très actifs et créatifs" de l'association présidée par Denis Carmagnani pour qui il a demandé de faire une ovation.

■ Ham'Stram'Gram

Après un an d'absence, le concert "Ham'Stram'Gram" a été relancé. Salle socioculturelle : tous les ans, un mois avant Noël.



■ Nouveau commerçant sur le marché

Bienvenue à "Passion Rôtisserie", le nouveau commerçant qui s'est installé sur le marché le mardi matin Place Armand Gambs.



■ 350 motos sur la place de la mairie

Chaque année, le moto-club "Les Gueules noires" organise un Poker Run qui s'achève par un rassemblement spectaculaire sur la place de la mairie.

Événements de l'année

■ Stéphane Kopp, nouveau chef du service technique

Stéphane Kopp figure aux effectifs de la commune de Ham-sous-Varsberg depuis le 1^{er} février 2015.

Il a été recruté et sélectionné parmi 42 candidats, par le biais d'une commission communale présidée par la maire, à laquelle a été associée une conseillère du Pôle Emploi.

L'une des premières réalisations du nouvel agent de maîtrise : la reprise en main du fleurissement du giratoire près de la mairie et le rangement du service technique.



■ Les soirées théâtre organisées par « Ham'usez-vous » sont appréciées.



Février : la troupe "Le Concordiatheater Platt" a trouvé son fan club à Ham-sous-Varsberg.



Mai : le public (90 personnes) était hilare car la pièce "Atout coeur" a été interprétée de façon magistrale.



Octobre : la troupe de théâtre venue de Saint-Avold a eu droit à des applaudissements nourris du public (plus de 100 personnes).

■ Le vide grenier de septembre a fait le plein

Le vide grenier organisé le 6 septembre, jour de la fête foraine, a permis une fois de plus d'attirer beaucoup de monde devant les étals des 70 exposants qui se sont installés près de la mairie et dans la rue du Ruisseau devenue piétonne pour l'occasion. Et ce malgré une météo quelque peu capricieuse.



■ La Ronde de la CCW s'est arrêtée à Ham

À l'occasion de la Ronde de la CCW, la commune de Ham a dressé un chapiteau près de la mairie pour accueillir un point de ravitaillement. Une banderole, annonçant l'événement, a également été installée au niveau du giratoire. Une manière concrète de participer à l'événement sportif intercommunal.



■ Départ à la retraite Christian et Dominique Leroux



Le maire a profité du repas de fin d'année du personnel et des membres du conseil municipal (le 19 décembre 2014) pour organiser une petite cérémonie de départ en retraite à l'attention de Christian et Dominique Leroux (frère et sœur).

Adjointe technique 2^e classe, Dominique Leroux part en retraite le 1^{er} janvier 2015 à l'âge de 61 ans. Entrée au service de la commune

le 27 novembre 2006, elle a ainsi assuré plus de 8 ans des tâches d'entretien à l'école Anne-Frank, au dojo et au gymnase (à raison de 23 heures par semaine). Et ce avec soin, dynamisme, efficacité et disponibilité. Dominique s'est vue remettre un bon d'achat ainsi qu'un impressionnant bouquet de fleurs aux couleurs de Noël.

Christian Leroux a démarré, quant à lui, sa carrière le 1^{er} juin 1995. Ce qui lui confère une ancienneté de près de 20 ans. L'agent de maîtrise principal a aussi été conseiller municipal avant cette date ; il a ainsi participé à 32 fêtes des Aînés, en tant que bénévole.

À 62 ans, il quitte tout : le service technique, les écoles (puisqu'il avait aussi en charge la gestion du personnel dans les établissements scolaires), et le funérarium dont il avait la responsabilité. Ancien de la SLMM et de l'entreprise Miro, son expérience lui a permis de diriger une équipe de 15 à 20 personnes.

Homme de parole, mais aussi disponible et arrangeant, Christian Leroux avait toujours un tour dans son sac, une astuce pour régler un problème ou pour répondre à une demande spécifique du maire. Le futur retraité s'est vu remettre, de la part des membres du conseil municipal, un gigantesque panier garni et, de la part de la municipalité, un bon d'achat.

Enfin, le maire Valentin Beck, lui a remis la Médaille de la Ville "pour l'ensemble de ton œuvre, pour ton implication dans la vie communale, et pour toutes les belles choses que tu as réalisées à Ham-sous-Varsberg".

■ Rassemblement des parachutistes

Les membres de l'UNP de Ham ont rendu un vibrant hommage à leurs 58 frères d'armes disparus en 1983 dans l'attentat de l'immeuble Drakkar.

À l'issue de la cérémonie, Jean-François Filler, Richard Frin et André Valdenaire, ont été décorés de médailles (du mérite, des engagés volontaires, de l'action militaire à Djibouti).
Félicitations !



FERMETURES + UNE VALEUR SÛRE

Fermetures extérieures PVC
Portes et Portes de Garage

Tel: 0387914383
Port: 0638250621

fermeturesplus@gmail.com
25, Rue des Tulipes
57880 HAM SOUS VARSBERG

Sté Elio FABINI LOCA VENTE

Location et vente de matériel pour le bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la pharmacie)
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97

Sarl au capital de 13 000 €



■ Exposition de peintures



L'exposition de peinture et d'objets de décoration organisée par la section "Aux Bonheur des d'Ham" de l'association "Ham'usez-vous", a remporté un succès inattendu.

■ Ham'loween

Des créatures maléfiques ont été aperçues à la sortie de la salle socio-culturelle ; elles se sont dirigées vers la forêt.

Bravo à l'association "L'Atelier des artistes" qui a organisé cette animation pour les enfants à l'occasion d'Halloween



■ 11 novembre : 10 porte-drapeaux et 1 médaille civile

La cérémonie patriotique commémorant le 11 novembre 1918, a rassemblé une bonne soixantaine de personnes sur la place publique : 10 porte-drapeaux, plusieurs officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes (section Ham) en tenue, 18 sapeurs-pompiers et un représentant de la gendarmerie de Creutzwald, des membres de la société des mineurs et travailleurs de Ham, des membres du Conseil municipal sous la conduite du maire, des élèves de l'école des Genêts accompagnés de leurs professeurs et parents, des responsables d'associations, des habitants et anciens élus. La manifestation a été rehaussée par la présence de Joëlle Borowski, Vice-présidente du Conseil régional, de Jean-Paul Dastillung vice-président du Conseil départemental et de Ginette Magras conseillère départementale. Au cours de la cérémonie, la Marseillaise a été chantée avec brio par une trentaine d'écoliers. Après la cérémonie "militaire", les participants ont défilé dans la rue du Ruisseau en direction de la salle paroissiale où le maire Valentin Beck a décoré - au nom du Préfet de Lorraine - Henri Jager (adjoint au maire honoraire) de la médaille d'argent d'Honneur régionale, départementale pour son action en faveur de la municipalité. Un vin d'honneur a ensuite été servi dans la salle paroissiale par les membres bénévoles de la commission des fêtes.



Personnalités présentes autour du maire Valentin Beck : Joëlle Borowski (suppléante du député), Jean-Paul Dastillung et Ginette Magras (Conseil départemental).



Le maire a décoré - au nom du Préfet - Henri Jager (adjoint au maire honoraire) de la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale.



Un défilé a été organisé du monument aux morts jusqu'à la salle paroissiale.

■ Le chemin des écoliers baptisé



Le chemin des écoliers, long d'environ 500 mètres, a été baptisé par Mme Prunier (propriétaire des lieux) accompagnée du maire Valentin Beck et de Jean-Paul Dastilling président de la CCW et ce en présence notamment d'enfants, de parents d'élèves et d'enseignants. Il permet de rejoindre l'Impasse des Champs (près de du groupe scolaire Les Genêts) et les Squares Canada et Lussac.

Ce cheminement était jadis emprunté par les mineurs de La Houve ; aujourd'hui il permet aux écoliers du quartier des Genêts d'accéder à pied à l'école en toute sécurité, évitant ainsi le trottoir de la rue de Ham. L'ouverture de ce Chemin a été possible grâce à la volonté de Mme Prunier qui a accepté (à la demande de la commune) de rouvrir ce chemin d'exploitation qui empiète sur sa propriété.

Mme Prunier a accepté l'idée de le baptiser pour encourager les enfants à l'emprunter. Et ce au bénéfice de la sécurité mais aussi de l'activité physique (et donc de la santé de l'enfant), et de la planète puisqu'il permet moins de déplacements motorisés.

Le chemin a été sécurisé par les employés de la propriétaire ; les arbres sur le bas-côté ont été élagués, des barrières ont été installées aux deux extrémités pour interdire la circulation des véhicules à moteur.

■ Conférence sur le diabète

L'association des diabétiques de Moselle-Est a organisé dans la salle socioculturelle une conférence animée par Guy Seng, médecin à Saint-Avold. Près de 80 personnes y ont assisté.



■ 20^e rencontre Lussac / Ham

Près d'une cinquantaine de Hamois a passé un séjour de 4 jours dans la Vienne du 12 au 16 août. Cette 20^e rencontre est le fruit des liens d'amitié tissés entre Ham-sous-Varsberg et Lussac-les-Châteaux depuis 1978 en mémoire des Lorrains qui y étaient réfugiés en 1939.

Mme Annie Lagrange, maire de Lussac, et Valentin Beck, maire de Ham, ont salué la qualité du travail et la ténacité dont ont fait preuve les présidents actuels des Amis de Ham et des Amis de Lussac (Nicole Andolfi la lorraine et Jean-Luc Madej le poitevin) ainsi que les présidents précédents (MM. Maupin, Albrecht et Gambis), pour faire perdurer cette amitié en organisant de chaleureuses et touchantes rencontres tous les deux ans et ce depuis 37 ans sans interruption

Événements de l'année

■ St-Nicolas rend visite aux 226 écoliers de Ham



À l'école Anne Frank



À l'école Les P'tits Loups



À l'école élémentaire des Genêts



À l'école maternelle des Genêts

■ Les maires de Moselle à Paris

Les communes sont menacées de disparaître. Deux bus de maires de Moselle sont allés à Paris manifester devant l'Assemblée Nationale aux côtés d'élus d'autres départements.

Élus de Carling, Ham, Woippy, Diesen, Boucheporn et Sarreguemines côtes à côtes pour la même cause.



■ Le tennis-club a fêté ses 35 ans !



Le tennis-club de Ham a soufflé ses 35 bougies. Un anniversaire marqué par des matchs et une expo photo retraçant la vie du club.



CAMO EMPLOI

Votre métier est notre
préoccupation,
travaillons ensemble !

CAMO EMPLOI
c'est 14 agences
dans le Nord Est de la
france :

Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.camo-emploi.fr



4 Agences en Moselle-Est

Quai de l'Agora - ST AVOLD
03 87 91 12 00

9 r JB Dumaire - SARREGUEMINES
03 87 98 16 16

Rue Jean Monnet - FORBACH
03 87 85 25 51

7 Rue de Tours - CREUTZWALD
03 87 91 98 30

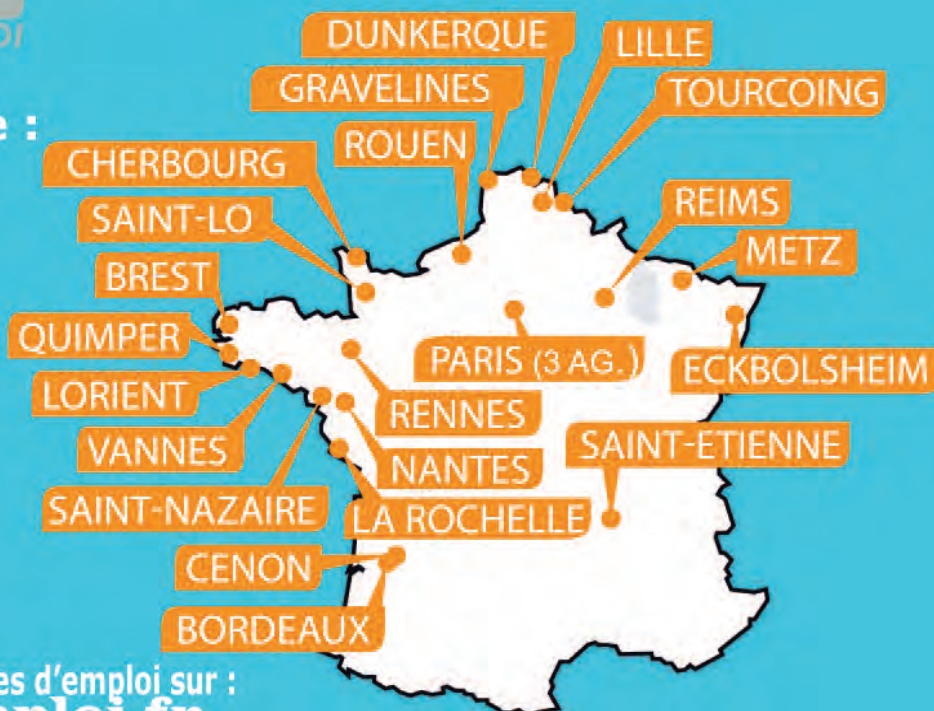


GEMO EMPLOI

Une enseigne du groupe
CAMO EMPLOI

GEMO EMPLOI
c'est 24 agences
dans toute la france :

Votre métier est notre
préoccupation,
travaillons ensemble !



Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.gemo-emploi.fr

■ Prolongement du Sentier du Marais jusqu'à Porcelette



En mairie de Porcelette, des représentants des communes de la CCPN, de Porcelette, de Diesen, de Ham, et du Conseil départemental, étudient la possibilité de créer un cheminement autour de l'étang de l'Escherbruch dans le prolongement du sentier du marais déjà existant à Ham-sous-Varsberg.

Visite dans le marais,
côté Porcelette



R.F.P.B.

Peintures intérieures
Papier peint
Revêtement de sol
Isolation thermique



Revêtement Façades Peintures du Bâtiment

2 rue de la Liberté
57450 THEDING

Tél. 03 87 89 14 26
E-mail : rfpb.rfpb@orange.fr

■ “Je fleuris Ham” : Ham de mieux en mieux fleurie



À la cérémonie “Je fleuris Ham” le 26 novembre dans la salle socio-culturelle, après la présentation d’un diaporama, des discours et du verre de l’amitié, les fleuristes se sont vus remettre un pot de fleurs et

un diplôme à l’effigie de leurs œuvres. Les élus sont fiers de leurs concitoyens et des membres du personnel car Ham est de mieux en mieux fleurie. Et ça se voit !

■ Déco de Pâques : plus de 40 sujets faits main



Snack Service & Traiteur

Roger Wilhelm

37 rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg

Tél.: 06 80 10 16 69



■ Gendarmerie : visite de courtoisie

Le Chef d'escadron Nicolas Derasse, Commandant la Compagnie de gendarmerie de Boulay-Moselle, a rendu une visite de courtoisie au maire de Ham, accompagné de Nadine Maillard, adjointe à la Sécurité.



■ Le Péricolaire inspecté

Inspection de l'Accueil périscolaire - Restauration par Inès Bianchi-Mirasole et Véronique Hautter (PMI du Conseil général), qui ont félicité la municipalité, l'ASBH, l'architecte et le personnel pour la qualité et la bonne tenue des installations.



■ Parking "Les P'tits Loups"

Les abords de l'école maternelle "Les P'tits Loups" ont été rénovés et réaménagés au profit de la sécurité des enfants.



■ Traçage au sol au collège

Le trafic routier à proximité du collège est difficile aux heures de pointe. Des tracés au sol supplémentaires ont été nécessaires pour faciliter le passage des bus.



■ Marquage au sol Square Canada

Sous le porche au square Canada, le stationnement gênant empêchait le passage des véhicules tels que le camion de collecte des déchets de la communauté de communes du Warndt.





**“AU CRÉDIT MUTUEL,
VOTRE VOIX N’EST PAS
PROPORTIONNELLE
À VOTRE COMPTE EN
BANQUE.”**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DE LA VALLÉE DE LA BISTEN
8, RUE DE DIESEN – 57890 PORCELETTE
27 A, RUE DE LA GARE – 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

0 820 820 416 Service 0,12 € / min + prix appel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.

■ Chemin de vie : les travaux ont duré plus d'un mois

La création d'un chemin de vie le long de la rue de Creutzwald, entre l'Impasse du stade et au-delà du Chemin des Corbeaux, remplace l'ancien cheminement, à proximité duquel des arbustes, plantés par la commune, n'avaient pas résisté au sel de déneigement.

D'un coût total de 190 000 € HT, subventionné à hauteur de 75 % par le département (Pacte 57 + Amendes police), ce chemin est séparé de la route départementale par une noue permettant d'évacuer de manière naturelle les eaux de ruissellement.

Une glissière de sécurité en bois a été installée pour protéger piétons et cyclistes.

Cinq passages protégés - accessibles aux personnes à mobilité physique réduite ou malentendantes - ont également été créés ou remis aux normes à proximité de ce chantier qui a présenté l'opportunité, pour le Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg, d'enfouir un nouveau réseau d'eau potable (500 mètres de conduite en PVC de diamètre 140, capables de supporter 160 bars de pression) pour un montant de 75 000 € HT.



■ Complexe sportif Joseph Albrecht : clarté, sécurité et économie d'énergie

Près du terrain de football, sur le chemin conduisant aux courts couverts du tennis club, les 49 conifères ont été coupés par les ouvriers du service technique et du chantier d'insertion de l'ASBH. Avantages : plus de clarté et de sécurité, moins de pertes de balles de football. Le grillage a été remplacé et, au niveau de l'éclairage, des spots à LED (basse consommation) ont remplacé les trop puissants projecteurs à forte consommation qui étaient souvent envahis par la végétation.



■ Élagage d'arbres

Les prunus de la rue de Creutzwald ont tous été élagués.



■ Réfection du logement communal

Dès qu'un logement communal est libéré, il fait l'objet d'une remise en état avant l'arrivée du nouveau locataire.



■ Emplois saisonniers



Rudy SCHREINER



Priscillia SCHRAMM

Chaque année, la commune permet à des jeunes étudiants de se faire une première expérience du monde du travail. Pour 2016, les candidatures devront parvenir en mairie avant le 31 mars à minuit.

■ Rénovation du Dojo

Les vestiaires du dojo ont fait l'objet de travaux de rénovation (plafond, mur, éclairage...).



■ Ravalement d'immeuble



Des travaux de ravalement et d'isolation des façades avant et arrière de l'immeuble locatif du Stade rue de Creutzwald (face à l'école des Genêts) ont été réalisés juste avant la venue de l'hiver. La cage d'escalier a également été concernée par ce chantier.

■ Très Haut débit : 1^{er} coup de pioche à Ham



Les élus de la CCW ont décidé de déployer la fibre optique sur leur territoire. Le 1^{er} coup de pioche a été donné à Ham-sous-Varsberg le 3 février 2015 en présence du président 2015 et de ses 5 vice-présidents. Les habitants de la commune sont raccordables au très haut débit depuis le 15 décembre. Quarante poteaux en bois ont été plantés pour supporter la charge supplémentaire déployée sur le réseau aérien, afin de respecter les normes de sécurité d'ERDF.



■ Installation de nouveaux candélabres au collège

L'éclairage public a été revu aux abords du collège sur le chemin du gymnase et du dojo.

■ Syndicat Intercommunal des Eaux

■ Le froid fait des dégâts à quelques heures du Réveillon de la St-Sylvestre

Le froid, associé au gel et au dégel, favorise des ruptures de canalisations même enterrées comme ici rue de la gare (devant l'ancien café Margeotte) le 30 décembre 2014. Le technicien du syndicat des eaux de Varsberg et Ham (renforcé par deux agents du service technique de la commune de Ham-sous-Varsberg et leur camion) est intervenu rapidement provoquant finalement que très peu de gêne dans le quartier. Puis trois autres ruptures de canalisation ont suivi au mois de janvier, dans les rues Abbé Cavilius et de la Forêt.



■ Le syndicat des Eaux Varsberg/Ham-sous-Varsberg

Visite du chantier d'enfouissement d'un nouveau réseau d'eau potable au niveau du chemin de vie.



■ Les dirigeants des associations se concertent pour préparer 2016



Trente présidents (ou leurs représentants) des 24 associations hamoises et d'autres structures associatives (Conseil de fabrique, Crédit mutuel, RCC...) ont répondu à l'invitation de la municipalité le 1^{er} octobre (dans la salle socioculturelle) pour élaborer le calendrier des manifestations de 2016. L'occasion pour le maire et les adjoints (tous présents) de rendre hommage "au dynamisme et à l'esprit d'initiative", des associations hamoises "souvent prêtes à travailler en partenariat avec la ville en matière d'animation". Un diaporama a été présenté par les élus ; il a permis d'illustrer la collaboration commune/associations, "ce petit plus qui renforce les liens, mobilise les

énergies et rend la ville encore plus attractive". Le maire a salué la richesse et la diversité des événements proposés avec, cette année, le retour d'Ham'Stram'Gram et Osmoz (concerts habituels organisés par les Lutins festifs) et le lancement de nouveautés (Soirées Disco et Magie, organisées par Ham'usez-vous ; apéro-concert, organisé par les Lutins festifs). Les tarifs de location de la salle socioculturelle et la date limite de dépôt des dossiers de subventions et de remise de photos du bulletin municipal annuel ont été annoncés, et l'opération "Brioche de l'amitié" a été préparée. La réunion s'est achevée par le verre de l'Amitié.

Calendrier des manifestations 2016

JANVIER

Mercredi 13	AG Société des Mineurs et travailleurs	GS
Samedi 16	Théâtre avec Ham'usez-vous!	P
Samedi 23 et Dimanche 24	AG Club canin	GS

FÉVRIER

Samedi 6	AG Street-Bikers	PS
Dimanche 7	Théâtre avec Ham'usez-vous!	P
Dimanche 14	Choucroute Société des Mineurs et travailleurs	GS
Dimanche 28	Banquet Club épargne les Genêts	

MARS

Dimanche 6	Banquet Les Nanos	GS
Vendredi 11	AG Crédit Mutuel Vallée de la Bisten	P
Samedi 12	Apéro-concert Les Lutins Festifs	GS
Samedi 19 et Dimanche 20	Formation Club canin	PS
Dimanche 20	Banquet Les Joyeuses rencontres	GS

AVRIL

XXXXXX XX	Forum des Métiers Uniformes	M
Samedi 16	Soirée Disco Ham'usez-vous	GS
Dimanche 17	Brocante Les Nanos	M
Dimanche 24	Marche du printemps UNP	GS

MAI

Dimanche 1	Poker-Run Les Gueules Noires	M
Dimanche 8	Cérémonie commémorative	M
Samedi 14	Tournoi de foot RCC	P
Dimanche 22	Pétanque Club épargne les Genêts	P

JUIN

Samedi 18	Fête de la Musique Les Lutins Festifs	M
Dimanche 19	Concours Agility Club canin	P
Samedi 25	Animation L'Atelier des Artistes	PS
Dimanche 26	Fête de l'école Parents d'élèves des Genêts	PS

AOÛT

Samedi 13	Osmoze Les Lutins Festifs	M
-----------	---------------------------	---

SEPTEMBRE

Samedi 3	Calendrier Club canin	PS
Dimanche 4	Brocante (dimanche de la Kirb) Nanos	M
Samedi 3 et Dimanche 4	Kirb Fête Foraines	M
Dimanche 25	AG Les Lutins Festifs	PS
Jeudi 29	AG ASGH	GS

Légende : PS petite salle des associations - GS grande salle
M mairie - P privé - G gymnase

OCTOBRE

Dimanche 9	Repas Choucroute Conseil de Fabrique	GS
Jeudi 20	AG Les Amis de Lussac	GS
Dimanche 23	Drakkar UNP	GS
Lundi 24	AG Les Joyeuses Rencontres	GS
Samedi 29	Hamstramgram Les Lutins Festifs	GS
Lundi 31	Halloween L'Atelier des Artistes	GS

NOVEMBRE

Samedi 5	AG Chorale Sainte Cécile	P
Mercredi 11	Cérémonie commémorative	M
Dimanche 20	Beaujolais Club Epargne les Genêts	P
Dimanche 20	Beaujolais Marché de Noël Les Joyeuses Rencontres	GS
Jeudi 24	Cérémonie "Je fleuris ma ville"	GS
Samedi 26	Finale Open Tennis de Ham ASGH	P

DÉCEMBRE

Dimanche 4	Pères Noël à moto Les Gueules Noires MC	P
Dimanche 4	Ste-Barbe Société des Mineurs	GS
Samedi 10	Marché de Noël Amicale des Parents d'élèves	GS
Jeudi 15	AG Les Nanos	GS
Samedi 17	Arbre de Noël RCC	GS
Samedi 31	Nouvel An Les Lutins Festifs	GS

Entretien des tombes
et divers petits travaux

François SCHERER
Auto Entrepreneur

36, rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg
Port. : 06 80 15 97 12
E-mail : francois.scherer@wanadoo.fr

*Folie
Fleurs*

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h
Fermé le lundi

Livraison à domicile

Commandez par ☎
Régalez par €



Toutes compositions florales
131, rue de Ham - 57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél. & Fax : 03 87 90 17 79

Liste des 24 associations hamoises en activité

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
Amicale des Amis de Lussac peclipse@orange.fr	Raymond Sikorski	06 07 68 50 02
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Amicale des parents d'élèves de l'école des Genêts	Clémence Audrey Steyer	06 01 83 72 03
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Arts martiaux de Ham M. Gietzen - 6, route de Lauterbach - 57150 Creutzwald	Matthieu Gietzen	06 28 93 34 15
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
Associations les Lutins Festifs	Jonathan Di Letizia	06 17 11 88 05
Association sportive du Gymnase de Ham peclipse@orange.fr	Raymond Sikorski	06 07 68 50 02
Association Seniors (cité Maroc)	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Au bonheur des tous p'tits	Sabrina Tcheir	06 76 19 39 22
Budo-Kaï	Patrick Bruck	07 78 14 71 14
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club Canin - michel.lequime@orange.fr www.clubcanin-hamssvarsberg.wifeo.com - michel.lequime@orange.fr	Michel Lequime	06 30 78 36 09
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Aînés Les Joyeuses Rencontres	Claudette Mittelberger	03 87 93 50 07
Club des Motards mc_gueules_noires@hotmail.fr	Goacchino Alessi	06 84 78 05 54
Fc Ham mmtci@orange.fr	Ozkan Usta	06 45 20 96 75
Ham'usez-vous hamusezvous@gmail.com	Denis Carmagnani	06 11 80 30 24
L'atelier des Artistes	Marie-Pierre Holzritter	03 87 90 04 87
Slovène Nanos	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt	Jean-Claude Dohr	06 26 96 47 39
Tennis-club peclipse@orange.fr	Raymond Sikorski	06 07 68 50 02
U.S.E.P	Thomas Metzinger	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	03 87 82 25 79



Société des Mineurs et Travailleurs



Les chorales réunies à Ham lors de la messe communautaire



Amicale des anciens élèves de Ham Cité



Amicale des parents d'élèves des Genêts





Association des anciens Combattants de Ham



Chorale Sainte-Cécile



Cercle des Arts Martiaux de Ham



Association des Seniors de la Cité Maroc



L'Atelier des artistes



Club Canin



Club d'épargne les Genêts



Moto-Club Les Gueules Noires



Tennis-Club de Ham



Les Nanos



L'Usep



Les lutins festifs



Ham'Usez-vous / Au couleur des d'Ham



ASGH / Section VTT



PARC D'ACTIVITES NORD
57 455 SEINGBOUSE

ÉLECTRICITÉ

LAUER S.A R.L.



- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage



Tél. : 03 87 93 16 39
Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix - 57550 MERTEN

La commune accueille 588 élèves répartis comme suit : 226 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 et 362 élèves au collège

■ École élémentaire des Genêts (88 élèves)

Directeur : Frédéric BECKER

Frédéric BECKER et Jennifer GASPAR	19 CM2
Michel SCHOUMACHER	24 CE2 - CM1
Anne BRUNNER	22 CE1 - CE2
Stéphanie DIZIN	23 CP - CE1

M^{me} Céline ZIMNICKI, RASED (Réseau d'Aides Spécialisées Aux Elèves en Difficulté)

M^{me} Lila DELHOUM, AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire administrative)

Agent communal : Nadia WURTZ

■ École élémentaire Anne FRANK (72 élèves)

Directrice : Valérie SCIVOLI

Sonia FLEURETTE MULLER	8 GS et 11 CP
Laetitia PEREZ	18 CE1 et 10 CE2
Magali JAGER	17 CM1 et 8 CM2
	CE1/CE2 les lundis et
	CM1/CM2 les jeudis

M^{me} Lila DELHOUM, AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire administrative)

■ École maternelle des Genêts (48 enfants)

Directrice Emmanuelle LEININGER

13 PS

Sandra De Castille

20 MS et 15 GS

Agents communaux : Douda ACHACHA (en remplacement provisoire de Jocelyne RHIM), Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ

■ École maternelle Les P'Tits Loups (18 enfants)

Directrice : Audrey AGISSON

8 PS, 10 MS

Agent communal : Jessica DOHR

■ La mairie a invité les directeurs d'écoles à une réunion de concertation

Ham-sous-Varsberg compte 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et 1 Accueil périscolaire-Cantine. La petite ville compte donc quatre directrices et un directeur. Le maire et son adjoint chargé des écoles ont décidé de réunir tout ce petit monde au Groupe scolaire "Les Genêts" quelques jours avant la rentrée, pour se concerter notamment sur le Périscolaire et le fonctionnement de la nouvelle navette qui va être mise en place entre le village et le quartier des Genêts. Vu l'intérêt de cette rencontre, il a été décidé qu'une réunion de Direction sera désormais programmée chaque année.



■ Juin : les fêtes scolaires



Maternelle Les P'Tits Loups



Maternelle et élémentaire des Genêts

■ Fête au périscolaire



■ Collège

Principal : M. Philippe PEROTTO

Principal adjoint : M. Pascal BANNI

Gestionnaire : Mme Marie Hélène SCHAEFFER

Secrétaire : Mme Liliane MICHEL

30 professeurs, 10 personnels de service, 4 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseiller d'orientation, 4 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)

Effectif : 362 élèves dont 280 demi-pensionnaires, répartis de la manière suivante :

- 4 classes de 6^e soit 92 élèves
- 3 classes de 5^e soit 89 élèves
- 4 classes de 4^e soit 104 élèves
- 3 classes de 3^e soit 77 élèves

■ Le Sivos accorde 25 euros à chaque collégien du Bergpfad

Les délégués du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation simple) issus des communes de Ham-sous-Varsberg, Porcellette, Diesen, Guerting, Varsberg et Bisten, se sont réunis en mairie de Ham le 16 mars et le 3 décembre sous la présidence de Valentin Beck. Chaque année, le syndicat accorde une aide financière de plusieurs milliers d'€ au collège Bergpfad pour se doter d'équipements informatiques et pédagogiques. La participation financière annuelle des communes a été fixée, comme l'année précédente, à 25 € par collégien issu d'une commune adhérente du Sivos. Le budget primitif (recettes et dépenses) s'équilibre à 8 629 €. Par ailleurs, les élus ont étudié la proposition du Préfet qui envisage la dissolution de cette structure intercommunale ; ils se sont prononcés - à l'unanimité - POUR le maintien du Sivos. Plusieurs raisons ont été évoquées : le collège essuie déjà de plein fouet une baisse de 25 % des aides financières émanant du département ; 50 % du matériel pédagogique informatisé (vidéo projecteurs, ordinateurs, imprimantes, tablettes,...) dont dispose actuellement le collège, a été financé grâce au Sivos ; si le Sivos était amené à disparaître, son matériel pédagogique serait très vite obsolète, ce qui aurait une incidence néfaste sur sa bonne réputation ; les communes ne peuvent pas aider le collège autrement que par ce type de syndicat.



De g. à dr. : Eddie Muller (Maire / Porcellette), Fabien Claiser (1^{er} adj. / Varsberg), Marie-Line Guersing et Corinne Rolshausen (adj. / Diesen), Valentin Beck (Maire / Ham), Philippe Perotto (Principal collège), Michel Amella (adj. / Ham), Jean Herstowski (Maire / Bisten), Joséphine Gaspar (adj. / Guerting), Pierrot Moritz (Maire / Varsberg), Christel Weber (conseillère / Bisten) et Gabriel Walkowiak (Maire / Diesen).
Manquent sur la photo : Martine Lernoud (conseillère / Guerting) et Patrick Plage (conseiller / Porcellette).

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES

MEMBRES DU SIVOS (+2,5 % par rapport à l'an dernier)

Bisten : 13 élèves Diesen : 40
Guerting : 36 Ham-sous-Varsberg : 117
Porcellette : 97 Varsberg : 33.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES

NON MEMBRES DU SIVOS

Creutzwald : 17 Carling : 2 Zimming : 1
Hombourg-Haut : 1 Metz : 1
Piblange : 1 L'Hôpital : 2



TOP COULEUR

JCM AUTO & Utilitaire
Agent IVECO

Carrosserie - Peinture
Mécanique - Électricité
Montage GPL



Tél. : 03 87 93 14 46

Fax : 03 87 90 23 17

topcouleur@live.fr

20 rue de Porcellette
57880 Ham-sous-Varsberg

Du temps de
Chez LiLi
SNACK - PIZZA - PÂTES
45, rue de Porcellette - Ham sous Varsberg
Tél. 06 81 04 85 75 & 03 55 15 24 93
PIZZAS
midi et soir - Pâte et coulis faits maison

■ Ham : petite ville généreuse



Composé d'une vingtaine de bénévoles (issus du conseil municipal, et de la commission Affaires culturelles, sociales et sportives), le Réseau d'entraide sociale (RES) de Ham-sous-Varsberg vient en aide – bénévolement – aux habitants rencontrant des difficultés de la vie courante, en raison de leur âge et de leur état de santé.

Les membres viennent en aide pour les gestes courants, quotidiens : faire les courses, accrocher le linge, entretenir le lien social, remplir un

document administratif, veiller sur une personne handicapée durant l'absence d'un parent, décrocher des rideaux, dépanner en cas de problème soudain, tenir une conversation au téléphone.

Le RES est complémentaire au CCAS (Centre communal d'action social) qui consacre chaque année près de 5000 € aux personnes traversant des difficultés notamment d'ordres financiers (bons alimentaires, colis de Noël).

Par ailleurs, la boucle est bouclée avec le ramassage de jouets, une opération menée chaque année par le moto-club "Les Gueules noires". Déguisés en Pères Noël, les motards sillonnent – par tout temps – tous les quartiers de la ville au mois de décembre pour recueillir des jouets pour des enfants défavorisés.

En 2014, le contenu d'une fourgonnette et demi de jouets a été livré au Secours catholique.

Enfin, la municipalité – avec l'aide de plusieurs associations locales a participé à l'opération

nationale « Les brioches de l'amitié » au mois d'octobre. Les Hamois ont été généreux puisque la vente des brioches a permis de remettre 1300 € à l'Association familiale d'aide à l'enfance inadaptée pour financer de nouveaux locaux pour les ESAT de Saint-Avoid et d'Altville.

La commune accorde également des subventions au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté), au Secours populaire, à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle Est, à l'ASBH (centre de vacances cité Maroc), aux Restaurants du cœur, à la Ligue contre le cancer et l'Association familiale d'aide à domicile.

Elle contribue aussi, par son adhésion à la CCW, à l'aide fournie aux jeunes sans emplois du territoire intercommunal, à travers la Mission locale (2 permanences hebdomadaires dans la commune), le chantier d'insertion de l'ASBH et l'action d'insertion (Attal) mise en place en 2013.

■ Boost'Âges

A la réunion ordinaire du CCAS présidé par le maire, le projet Boost'Âges a été présenté par Jocelyne Schneider (citoyenne hamoise) et Nadine Maillard (adjointe au maire), membres du comité de pilotage de cette structure associative dont l'objectif est d'aller à la rencontre des personnes âgées et handicapées du territoire de la CCW, pour remédier à leur isolement. François Scherer, conseiller municipal, a été nommé référent pour le CCAS de Ham.





ORIGINE KRYs
EXCLUSIVITÉ KRYs

59€*
LA MONTURE

FROMENT OPTICIEN KRYs
PLACE DU MARCHÉ
57150 CREUTZWALD
03 87 93 58 00

LES OPTICIENS KRYs
Centre commercial LECLERC
57150 CREUTZWALD
03 87 89 27 94



Krys

Vous allez vous aimer

Modèle porté : OK 1503 312. * Prix de vente TTC conseillé en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. En cas de doute, consultez un professionnel de santé spécialisé. 01/10/2015. Crédit photo : Damon Heath. KRYs GROUP SERVICES RCS VERSAILLES 421 390 183.

LES GAULOIS QAD15395



Alphonse Robert MULLER, un homme de passions

Le 30 janvier 1938 Alphonse est né à Ham-sous-Varsberg, village qu'il a habité et aimé sa vie durant. Après sa scolarité au primaire, il a été à Creutzwald jusqu'en 5^e, pour prendre à 14 ans la direction de la mine. Il y passa 20 ans de sa vie dont 7 au fond.

En 1962 il épouse Jeanne Allard de Carling qui l'a soutenu et épaulé durant toute sa vie.

En 1971 il se lance avec son épouse dans l'aventure de l'auto-École et ce jusqu'à leur retraite en 1989. La retraite est active puisque pendant 20 ans ils assument la correspondance du Républicain Lorrain, une tâche journalière.

Après 20 ans au HBL, 20 ans à l'auto-école, 20 ans à la disposition du RL, le voilà enfin disponible pour son épouse, ses deux enfants et ses 4 petits enfants et... ses nombreuses passions : la mycologie, la photographie, l'histoire locale en général, le platt, l'histoire de son village et de sa région le Warndt. Il était très attentif à tout ce qui tenait un peu du mystérieux comme l'ésotérisme, la géobiologie, la radiesthésie, les légendes etc.

En histoire il avait une prédilection pour la préhistoire et la période romaine et celte.

Il était membre de très nombreuses associations :

- SHAL et SHAN pour l'histoire
- Gau un Griis pour le francique
- SHNM pour la mycologie
- GECNAL pour l'étude et la défense de la nature
- Heimatkundlicher Verein Warndt pour la partie allemande

Ses centres d'intérêt ce sont soldés par des conférences, des expositions, des publications. Vous trouverez ci-dessous ses principaux écrits :

• Pour ce qui concerne la mycologie, nous avons relevé dans le T2 Le Warndt (2015) à la p301

- 1981 : Relevé de la mycoflore de la tourbière plate du Bruch et de ses abords (Vallée de la Bisten), étude dactylographiée de 14 pages, rédigée à l'occasion de l'étude d'impact relative à la mise en exploitation du puits de Vernejoul (HBL)
- 1983 : Certains aspects de la mycoflore des zones humides, tourbeuses et marécageuses de plaine et de montagne et à propos de *Psilocybe semilanceata* (FR) Quelques espèces hallucinogènes observées en Moselle - Bull. De liaison SHNM 333 juin.

- 1984a : Quelques observations sur la mycoflore de la mine du Castelberg (Longeville-lès-Saint-Avold) Étude réalisée avec la Commission Permanente d'Études et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes de Lorraine (CPEPESC) Rapport pour la DRAE (mise en réserve de la mine)
- 1984b : Un aperçu sur les bolets dans le bassin houiller lorrain. Illustrations de J. Dirn. Bull. Du Groupement d'Études et de Conservation de la Nature en Lorraine N° 24
- 1985 : Quelques aspects de la mycoflore de macromycètes des terrils des houillères du bassin de Lorraine 1^{ère} contribution - Bull. SHNM 44
- 2009 : Liste des champignons du Warndt - Manuscrit

• Cahiers des Pays de la Nied :

- N°3 1985 : Bendiks Kridz / 3 pages
- N°4 1985 : Une Croix de Saint Antoine à Varsberg / 7 pages
- N° 9 1988 : Une niche taillée dans le grès de Boucheporn / 2 pages
- N° 9 1988 : Un atelier de tuilier gallo-romain à Ham-sous-Varsberg 22 pages
- N° 49 2008 : Les bornes gravées de la forêt de la Houve / 1 page

• Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, publication sur la conférence du 3 février 1989

- Le Muldenthal et le village disparu de Rosenthal / 27 pages
- La Chapelle de Ham-sous-Varsberg / 8 pages
- Les légendes du Warndt / 2 pages

• Avec Jeanne Muller participation à la collecte de la mémoire collective pour l'élaboration de "Explique-nous l'exode 1939 - 1989 Lussac-Ham" Fascicule de 54 pages rédigé par Joseph Rondini. Édition Léon Louis 1989

• Le Warndt Mystérieux de Alphonse et Jeanne Muller aux éditions Serpenoise Mai 2001 / 205 pages

• Publication sur l'exposition de tuiles romaines / 20 pages Semaine Culturelle de Creutzwald en 2000

• Les Châteaux de Warsberg et leur environnement / 30 pages Journée du Patrimoine Varsberg 2002

• Mines de la Houve, quelques anecdotes et témoignages / 34 pages À l'occasion de la fermeture de la Houve en 2004

• Participation au T1 Le Warndt sous l'égide du Heimatkundlicher Verein Warndt en 2006

- Du Paléolithique inférieur à la chute de l'empire Romain / 31 pages
- Balades autour du château de Warsberg situé sur le Schlossberg à Ham-sous-Varsberg / 31 pages

• Pour le T2 paru cette année, il est cité dans certains articles.

- 1990 à 2010 Correspondant local du Républicain Lorrain avec Jeanne Muller, ils ont publié près de 15000 articles soit en moyenne deux tous les jours !

Note : La plupart des publications sont illustrées de dessins de Joseph Dirn.

Alphonse nous a quittés le 13 mai 2015.

Ses ouvrages nous le rappelleront à notre mémoire.

C'était un Hamois exemplaire qui aimait sa petite Patrie ou "Heimat". Il a bien mérité sa médaille communale et son titre de Chevalier du Mérite Agricole.

Tarifs des prestations communales

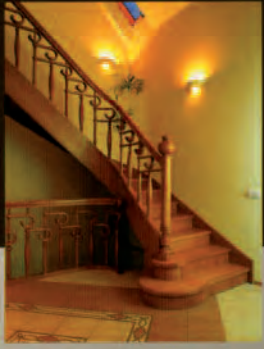
- Occupation de la morgue :
gratuité pour les Hamois, **120€** pour les familles extérieures.
 - Concession cimetière :
demi-tombe : **100€**, tombe simple : **150 €**,
tombe double : **220€**.
 - Monument au columbarium :
1200€ + 100€ pour la concession du terrain.
 - Jardin du Souvenir : forfait : **25€**
 - Droit de place pour un camion à des fins commerciales : **50€**.
-
- Droit de place pour un camion snack :
52€ pour une fois par semaine, **350€** pour l'année entière.
 - Droit de place pour cirque, sur parking du cimetière :
50€ par jour.
-
- Location salle socioculturelle pour le week-end :
Hamois : **250€**, personnes extérieures : **400€**.
 - Location salle socioculturelle pour un jour de semaine :
Hamois : **135€**, personnes extérieures : **210€**.
-
- Vin d'honneur avec verres, (hors week-end) :
Hamois : **70€**, personnes extérieures : **130€**.
 - Réunion avec verres et vaisselle :
Hamois : **80€**, personnes extérieures : **140€**.
 - Réunion sans verres ni vaisselle :
Hamois : **60€**, personnes extérieures : **90€**.
 - Assemblées générales associations Hamoises : gratuit.
 - Assemblées générales associations extérieures : **90€**.
 - Soirée banquet, (deux fois par an) :
association Hamoise : **100€**, association extérieure : **400€**.
 - Location salle à des fins commerciales :
Pour 1 jour : Hamois : **190€**
Personnes extérieures : **210€**
Pour 2 jours : Hamois : **360€**
Personnes extérieures : **400€**
-
- Location du camion (déchets verts) : **35€**
(limité à 3 voyages par jour).
-



Menuiserie - Agencement

Extérieur & Intérieur

Votre spécialiste ALU / BOIS / PVC



Vous avez un projet? Neuf ou Rénovation www.vp-menuiserie.com

Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.
Et découvrez notre rapport qualité prix !

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 75 48 - Fax : 03 87 90 28 17
Portable : 06 07 25 54 63
E-mail : info@vp-menuiserie.com





Les Huguenots et leur Sentier

Un peu d'histoire :

Le protestantisme ou Église réformée est l'une des principales branches du christianisme avec le catholicisme romain et l'orthodoxie. La Réforme est le résultat du rejet des orientations prises par le catholicisme pendant le Moyen âge.

La Réforme a été menée sous l'impulsion de théologiens tels que Martin Luther, Jean Calvin et bien d'autres. Ce sont les adversaires de la Réforme qui, les premiers, utilisèrent le quolibet de "protestant" en 1529, plutôt attribué de façon péjorative, mais cet adjectif fut ensuite adopté comme substantif par les adeptes de la Réforme.

Les débuts du protestantisme sont généralement datés du 31 octobre 1517. Le moine Augustin, docteur en théologie Martin Luther, publie les 95 thèses dénonçant les travers de l'Église catholique romaine comme la vente des indulgences, et affirme que la Bible doit être la seule autorité sur laquelle repose la foi.

À partir du XVI^e siècle, au catholicisme s'oppose le protestantisme qui débouche sur une terrible guerre civile qui oppose catholiques et protestants appelés aussi Huguenots. Les premières persécutions contre ceux qui adhèrent aux idées nouvelles commencent dans les années 1520, mais il faut attendre jusque vers 1560 à la fin du règne d'Henri II pour que le conflit se politise.

Les guerres de religion commencent en 1562 et se poursuivent entrecoupées de périodes de paix jusqu'en 1598 avec la mise en place de l'Édit de Nantes.

C'est ainsi qu'a eu lieu le 24 août 1572 le Massacre de la Saint Barthélemy. Il explique bien l'intolérance et la folie des Hommes...

Ce massacre de protestants déclenché à Paris se prolonge pendant plusieurs jours dans la capitale, puis s'étend à plus d'une vingtaine de villes de province dans les semaines suivantes. Cet épisode tragique des guerres de religion résulte d'un enchevêtrement complexe de facteurs, aussi bien religieux et politiques que sociaux. On estime qu'il a fait 3000 morts à Paris et 5000 à 10000 dans le reste de la France. Elles trouvent un prolongement aux XVII^e avec la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les persécutions s'arrêtent définitivement sous Louis XVI avec l'Édit de Versailles en 1787.

Henri de Bourbon, baptisé catholique à sa naissance, changea plusieurs fois de religion avant d'accéder au trône. Pour être accepté comme roi de France, sous le nom de Henri IV il se reconvertit à sa religion d'origine le catholicisme et signa l'Édit de Nantes, en avril 1598, traité de paix tolérant dans certaines limites le culte protestant. Le texte présenté comme fondant la tolérance, n'a pas autant bénéficié aux protestants qu'on pourrait le croire, il entérine la dominance catholique, limitant le culte protestant en certains lieux.

Le 18 octobre 1685 Louis XIV révoque l'Édit de Nantes. Le roi soleil met fin à 87 ans de tolérance religieuse en abolissant l'édit de Nantes signé en 1598 par son grand-père Henri IV au profit de l'Édit de Fontainebleau. Ce nouveau décret interdit le protestantisme en France, les temples et les écoles protestantes doivent être détruits, les pasteurs sont contraints à l'exil. À la suite de ces événements dramatiques, le nombre de protestants connaît une très forte érosion, par le massacre, l'assassinat, la fuite, l'exil ou la conversion progressive au catholicisme.

La fin des affrontements entre catholiques et protestants a lieu après la signature de l'Édit de Versailles par Louis XVI le 7 novembre 1787 à la veille de la révolution, il permet aux personnes non catholiques de bénéficier de l'état civil sans devoir se convertir au catholicisme.

Les Huguenots chez nous :

Près de chez nous, plus spécialement à Courcelles Chaussy petit bourg à 18 km à l'est de Metz.

Les troupes du duc de Guise (Henri de Lorraine un catholique assassiné en 1588 sur l'ordre du roi Henri III, lui-même assassiné en 1589) ruinent, sans distinction, Chaussy et Courcelles, qui, fin août 1586, subissent de violentes persécutions.

Après la signature de l'édit de Nantes de 1598, sous l'impulsion de Claude de Vienne, conseiller du roi Henri IV, Courcelles devient pour un temps le centre de l'Église réformée du pays messin et jouit d'un rayonnement important. Quantité de protestants y trouvent refuge.

Après la Révocation de l'Édit de Nantes, Courcelles subit des dragonnades. Les dragonnades sont les persécutions dirigées sous Louis XIV contre les communautés protestantes de toutes les régions de France pour l'exercice de leur culte. Les dragons employés pour obtenir par la force ces conversions étaient, à l'origine, des compagnies régulières qui servaient, en temps ordinaire, à percevoir l'impôt, et spécialement celui du contribuable redevable d'arriérés qui devait loger à ses frais les soldats jusqu'au paiement effectif.

Le temple protestant de **Courcelles-Chaussy** est de style néo-gothique et caractéristique de l'architecture wilhelmiennne. L'empereur allemand Guillaume II décide, le 2 décembre 1893, de faire bâtir une Kaiserkirche (un temple impérial) d'après les plans de l'architecte berlinois Paul Tornow (auteur de la façade occidentale de la cathédrale de Metz). Le 27 mai 1894 la première pierre est posée. L'empereur inaugure le temple le 17 octobre 1895. C'est le point de départ du sentier des Huguenots.

En 1604 douze colons français avec leurs familles fondent la localité de **Ludweiler**. Le comte Louis II de Nassau Saarbrücken leur garantit "l'exercice public de leur religion". Ces familles peuvent donc à nouveau célébrer le culte et la Sainte Cène selon la foi calviniste sans craindre qu'on leur fasse des difficultés.

Le temple protestant de Ludweiler est en fait le quatrième élevé à cet endroit et ce depuis la fondation par les protestants. Il a été construit en 1604 puis remanié en 1660 - 1720 - 1786. L'orgue date de 1857, le clocher de 40 m a été érigé en 1877 et enfin la croix huguenote de 2m80 qui le surmonte, a été mise en place en 1969, elle perpétue la tradition huguenote de l'endroit. À noter l'inscription "Résistez" gravée dans le grès d'une croix huguenote sur le mur de soutien des marches du temple, c'est l'arrivée du sentier.

Le Sentier : Courcelles-Chaussy - Ludweiler



Le Sentier des Huguenots rappelle la fidélité des Huguenots qui devaient se rendre à Ludweiler pour le culte et le baptême pendant la persécution c'est-à-dire de 1685 à 1788.

La "Marche des Huguenots" a été inaugurée le 19 juin 1994 par les Mosellans et les Sarrois. Elle s'étale sur 50 km et traverse une région légèrement vallonnée au nord est de la Moselle puis la plaine boisée du Warndt.

Pour le descriptif du chemin on prend les explications du guide réalisé par l'OT de Saint Avold (Ref 2) et ce pour la partie Courcelles Chaussy - Moulin d'Hambach qui, actuellement, n'est plus très bien balisée. Le balisage étant la croix huguenote en bleu sur fond blanc.

Après la sortie de la localité, traversez la forêt de Courcelles et prenez la direction est - nord est, après la forêt, par des chemins ruraux traversez des terres cultivées et des prairies jusqu'à **Vaudoncourt**.

Le sentier traverse ensuite la vallée de la Nied pour atteindre le village de **Bannay** où passait l'ancienne frontière linguistique. On traverse ce village - rue au sud de la chapelle reconstruite en 1885. Vous avez d'ici une vue sur Varize et le plateau lorrain; par temps clair on peut apercevoir le Mont Saint Pierre et Remilly.

Dirigez-vous alors vers **Brouck**. Rendez-vous à l'Église dans laquelle vous découvrirez deux autels et un chemin de croix de part et d'autre de la nef.

Reprenez le sentier vers le nord-est, passez au-dessus de l'autoroute. Vous atteignez les flancs du Bruehlberg et utilisez l'ancienne voie romaine jusqu'à **Narbéfontaine** puis **Boucheporn**. En traversant ce village, vous admirerez une fresque représentant des potiers, rappelant l'existence aux 1^{er} et 2^e siècles, d'un important centre de production de céramique gallo-romaine. À gauche, à côté de l'église qui abrite un splendide retable en pierre de Jaumont du 15^e siècle, vous verrez la façade d'un ossuaire de 1846 classé monument historique.

Prenez la direction de Saint Avold. Le sentier va ensuite vers le sud. Passez au-dessus de l'autoroute. Prenez alors à droite puis 400 m plus loin à gauche et grimpez jusqu'au **Mutschenberg**, avec les anciennes casemates du Kerfent et point de vue idéal sur la forêt du Warndt, point culminant à 411 mètres. Vous avez également une superbe vue sur le complexe industriel de Carling et une grande partie du bassin houiller. Le parcours est un peu plus accidenté.

Redescendez vers **Kleindal** qui, à l'origine, était une grande ferme. Vous entrez dans la forêt de Longeville. L'argile du plateau laisse la place au sable, au grès et à la forêt. Vous vous situez à la moitié du parcours. Vous êtes sur l'ancienne voie saline. De là, remontez vers le nord jusqu'au bois du "Judenloch" vers Ambach.

Avant d'arriver au **Moulin d'Ambach**, vous trouverez sur votre route un abri aménagé. Vous pouvez vous y reposer.

À partir du Moulin d'Ambach, allez vers le nord sur environ 1 km pour retrouver la "Salzstrasse". On la suit vers l'est pour traverser la D72 Porcellette - Saint Avold, puis la D26 Diesen - Carling. Une centaine de mètres après être passé sur le pont de la voie ferrée il y a la bifurcation avec la boucle de Condée. (Voir ci-contre)

Si l'on reste sur le sentier traditionnel, on longe sur une petite partie la zone industrielle puis on part à droite pour passer sous la voie de contournement puis sur la voie de contournement au niveau du rond-point. On entre à nouveau en forêt et après une centaine de mètres on est en Allemagne.

KIRSTEN Jean-Claude

À votre service pour votre installation électrique.
Neuf, rénovation, mise aux normes, dépannages.

39, rue de l'Église
57880 Ham-sous-Varsberg

Mobile : 06 33 81 82 76



SHOP
COIFFURE

COSMETIC • HAIR • NAILS • MAKE UP



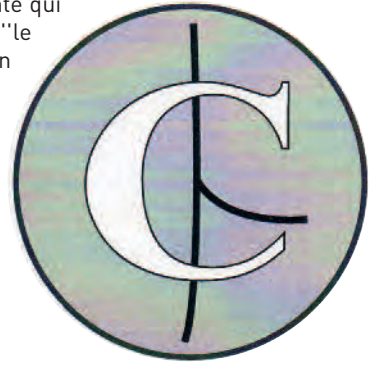
La Beauté pour Tous

107 Rue de Creutzwald
57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 93 14 30



Près du complexe sportif de **Lauterbach** vous trouverez un grand panneau descriptif du sentier des Huguenots - "Huguenottenweg". Après quelques bifurcations dans la forêt du Warnt on arrive au **Warndweiher** où il y a possibilité de se restaurer ou de se reposer au bord de ce plan d'eau en milieu forestier. Il ne reste plus que 6 kilomètres à parcourir dont la moitié en forêt pour atteindre le temple de **Ludweiler**.

La **boucle de Condée** est une variante qui part vers Creutzwald, emprunte "le chemin historique", longe le plan d'eau, passe en ville, remonte vers la forêt du Warndt au niveau de la zone du Warndt - Park et retrouve le sentier près du "Warndweiher". Cette boucle fait environ 11 kilomètres, elle est un peu plus longue que l'ancien chemin mais



permet de passer et de visiter la cité fondée par les Huguenots "De Condé" pour leur verrerie. A ce sujet, il est très instructif de consulter le fascicule publié par le cercle d'histoire de Creutzwald "En parcourant le chemin Historique". Ce circuit est balisé par un "C".

Épilogue :

Pour bien connaître sa région, il faut la parcourir à pied, c'est bien ainsi que l'entendent les "Martiniens" section marche des Amis de Lussac. Ils ont été à la découverte de ce sentier une première fois les 16 et 23 Novembre 2009 et puis à nouveau les 15 et 22 Juin 2015. Le périple d'une cinquantaine de kilomètres a été effectué chaque fois en deux étapes. La première Courcelles Chaussy - Moulin d'Hambach soit 30 km puis Moulin d'Hambach - Ludweiler, deuxième tronçon bien plus abordable avec ses 20 km. Pour la première étape, en novembre, il a fallu affronter la pluie et les sentiers pentus et argileux... La traversée du massif boisé de la dépression du Warndt, en juin, fut par contre très agréable.

Allez donc, en toute liberté, à la découverte de ce sentier tout près de chez nous.

Avant de vous lancer, essayez de prendre connaissance du périple rapporté dans la publication historique et romancée "La fuite des Huguenots sous Louis XIV - Elle s'appelait Sara, il s'appelait Abraham" de Claude Noirtin que vous trouverez au SI de Courcelles - Chaussy et qui rapporte l'exode très pénible d'un couple de protestants et ce en 1686.

Bibliographie :

- 1 : Wikipédia
 - Protestantisme
 - Guerre de religions
 - Édit de Nantes
 - Révocation de l'édit de Nantes
- 2 : Dépliant sur le sentier des Huguenots publié par l'office de tourisme de Saint Avold "Le Sentier des Huguenots - 48 km sur le chemin de l'espoir et de la liberté"
- 3 : Fascicule sur le sentier des Huguenots publié par le Heimatkundlicher Verein Warndt "Sentier des Huguenots 1598 - 1685 Huguenottenweg"

LE SENTIER DES HUGUENOTS

**48 km sur le Chemin de
l'Espoir et de la Liberté**

Le nom de "Huguenots" désigne les Protestants réformés français aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Ce sentier rappelle la fidélité des Huguenots, Protestants du pays messin qui, pendant la persécution (entre 1685 et 1789) devaient se rendre à Ludweiler pour le culte et la baptême. L'exercice de leur culte était interdit en France.

Page Histoire réalisée par Joseph Rondini

Ets BOURG ERWIN
 Le spécialiste de l'espace vert, pêche & jardinerie

65 rue de Carling
L'HÔPITAL

03 87 93 55 40 sarl.bourg@wanadoo.fr A votre écoute depuis 1939

NOS MARQUES :
STIHL VIKING HILTI METSA AVR KRAFT

JUMBO FLEURS
 Martine

Toutes compositions Florales
Livraison domicile

Ouvert 7 jours sur 7

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER
FLUOROP INTERFLORA

94, rue de la Gare 57880
HAM-sous-VARSBERG

Tél. 03 87 93 31 30

■ Bon à savoir

	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
Carte nationale d'identité	Mairie de Ham	- 1 copie de l'acte de naissance ou du livret de famille des parents - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes *(conformes à la norme ISO/IEC 19794-5) - l'ancienne carte d'identité - éventuellement, certificat de nationalité française <i>Pour les mineurs, se renseigner en Mairie</i>	Gratuit (sauf pour un renouvellement en cas de perte ou de vol : timbre fiscal à 25 €)	15 ans (adultes) et 10 ans (mineurs)
Passeport	Mairie de Creutzwald	- la carte d'identité en cours de validité - 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes (*) - l'ancien passeport - 1 timbre fiscal - éventuellement, certificat de nationalité française <i>Pour les mineurs, se renseigner en Mairie</i>	Majeurs : Timbre fiscal à 86 €	10 ans
Extraits d'actes : - Naissance - Mariage - Décès	- Mairie du lieu de l'événement - Acte de décès également en Mairie du dernier domicile	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite	Gratuit	
Inscription listes électorales	Mairie de Ham	- carte d'identité ou passeport en cours de validité - 1 justificatif de domicile récent <i>avant le 31 décembre pour effet au 1^{er} mars de l'année suivante</i>	Gratuit	

NB : les délais d'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport peuvent être longs (plusieurs semaines suivant le cas...) ; soyez prévoyants.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté

■ Autres documents disponibles en Mairie

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule - certificat de cession de véhicule
- Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou de passeport

■ Autorisations d'urbanisme

1) Dossiers soumis à l'instruction de la CCW

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut différer. Il existe 5 types d'autorisations : le permis de construire, le permis d'aménager, le permis de démolir, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme.

Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site : **service-public.fr rubrique : logement, puis construction.**

Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire. Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site.

Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.

Ne pas omettre de budgéter LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)

2) Autorisation ne nécessitant pas l'instruction de la CCW

Une autorisation de travaux est à demander en mairie pour tous les autres cas ne nécessitant pas l'intervention de la CCW.

Exemple : Construction de murets, clôtures, ravalement de façades, travaux sur toitures etc...

Un dossier est à joindre avec la description des travaux envisagés, accompagné de photos et de plans

Macte-Animo

Alimentation et accessoires pour animaux

Boutique, livraison...

25, rue de Boulay
57880 Ham-sous-Varsberg
Tél.: 03 87 93 06 06
macte-animo@live.fr



TOITURES MAGNANI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

116, rue Principale
57490 CARLING
Tél. 03 87 93 43 77

• DEVIS
• ETUDES

E-mail : info@toituresmagnani.fr
+ de 55 ans d'expérience qualification **



■ MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. : 03 87 29 86 90 - fax : 03 87 29 86 94**
 maire-ham@fr.oleane.com - secretariat-ham@fr.oleane.com
Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Personnel administratif : M. Jean-Marc HARTER, Mme Christine THIL, Mme Sylvie MESSAOUDI, M. Michaël Bayart
Permanence "Aide aux administrés" : chaque 2^e samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30.
Maladie Professionnelle et Micro-crédit : Jocelyne Schneider, tous les 1^{er} mercredi du mois, de 9 à 11h00 en mairie de Ham.

Permanence du Maire Lundi et jeudi de 17h à 18h

■ LA POSTE

10, rue de Ham **Tél. : 03 87 29 87 35 - 03 87 29 87 36**
Horaires d'ouverture des guichets : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, samedi et jeudi de 9h à 12h.

■ LA GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald **Tél. 03 87 93 00 02**

■ MÉDECINS

Dr Gustave ROLLES **Tél. dom. : 03 87 93 27 21**
 19, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 43 61**
 Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.
Dr Aline FENDEL **Tél. cabinet : 03 87 90 17 78**
 117, rue de Ham
 Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h.
 Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30.
 Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi

CENTRE DE SANTÉ FILIERIS (ouvert à tous) 127 rue de Ham, regroupant les consultations :

Dr David Le QUANG **Tél. dom. : 03 87 90 15 32**
 127, rue de Ham **Tél. cabinet : 03 87 93 12 43**
 Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h. Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.
Dr Nathalie COURBION, médecin généraliste **Tél. : 03 87 93 05 62**

ainsi que des soins infirmiers en cabinet et à domicile réalisés par **Maryse FOHNEY** **Tél. : 03 87 81 47 65**

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Alexandra HILT **Tél. cabinet : 03 87 90 17 93**
 12, rue de la Gare
 Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

■ DENTISTE

Dr Peter SCHMIDT **Tél. : 03 87 82 24 78**
 117, rue de Ham. Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi. Mardi de 9h à 12h

■ INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

Mlle Valérie LOSSON **Tél. : 03 87 82 56 01**
 26A, rue de Boulay. Consultations : tous les jours à 17h.

■ PHARMACIE BAUÉ

10, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 06 38**

■ AMBULANCES THIERRY

103, route de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 01 60**

■ TAXIS

THIERRY, 103 route de Creutzwald **Tél. : 03 87 82 37 52**
KIN, 23 rue de Ham **Tél. : 03 87 93 00 41**

■ TRÉSORERIE DE CREUTZWALD

47, rue de la Gare - 57150 CREUTZWALD
 Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00. Mercredi et Vendredi : 8h30-12h00. Fermé Mercredi après-midi et Vendredi après-midi
 Impôts **Tél. : 03 87 82 81 90**
 Collectivités locales **Tél. : 03 87 82 81 91**
 Standard **Tél. : 03 87 82 41 08**

■ PERMANENCES CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mairie de Creutzwald - place du Marché
 Mercredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

■ FORMULAIRES ADMINISTRATIFS

Télécharger les formulaires administratifs : **www.service-public.fr**

■ CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE

La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Energie). Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.
 Communauté de Communes du Centre Mosellan **Tél. : 03 87 86 46 62**
 2, rue de Pratel - 57340 Morhange
 Mail : eie.mosellecentre@free.fr
 Accueil : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
 Permanences de proximités. Contact : **03 87 86 46 62**

■ SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉS POUR PERSONNES À AUTONOMIE RÉDUITE

AAPA du BHL "Sortir en 57"
 14, rue Maurice Barres - 57803 Freyming Merlebach **Tél. 03 87 90 55 66**
 E-mail : sortir57@aapa-bhl.fr

■ PSYCHOLOGUE

Evelyne BALTZ, 12 rue de Guerting **Tél. 06 61 74 86 05**

■ TÉLÉPOINTS

Accéder à son solde de points du permis de conduire :
<https://www.telepoints.info>
 Stage de récupérations de points (proche de Ham) :
<http://www.stage-recuperation-points.com/stage-ham-sous-varsberg-57880/proche>

■ EDF - GDF

EDF Renseignements : 0 810 040 333 - Dépannage : 0 810 333 057
GDF Renseignements : 0 810 800 801 - Dépannage : 0 810 433 057

■ SERVICE DES EAUX

Tél. : 03 87 93 06 72 - Tél. Port. : 06 80 06 14 62

■ SERVICE ASSAINISSEMENT

Smiasb (Syndicat intercommunal d'assainissement sud de la Bisten). Ce syndicat gère l'assainissement collectif des communes suivantes : Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg, Bisten, Porcellette et Diesen.
 Adresse : Rue de Carling, BP 20038 - 57 150 Creutzwald
 Contact : **Fabien Losson 06 73 51 61 11**

■ CORRESPONDANT R.L.

Courriel journalrl@gmail.com

■ DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
 Mardi au vendredi de 13h30 à 18h30

■ ÉCOLES

Maternelle "Les Genêts"	Route de Creutzwald	Tél. : 03 87 82 19 08
Maternelle Les P'tits Loups"	Rue de la Forêt	Tél. : 03 87 93 08 36
Primaire "Anne Frank"	Rue Principale	Tél. : 03 87 82 00 54
Primaire "Les Genêts"	Route de Creutzwald	Tél. : 03 87 93 07 18
Collège "Bergpfad"	Rue des Roses	Tél. : 03 87 50 11 30

■ SALLE SOCIOCULTURELLE

Tél. : 03 87 82 62 88

■ PAROISSES

HAM CENTRE
 Horaires : <http://notredamehouve.free.fr> **Tél. : 03 87 93 02 31**
CHRIST ROI **Tél. : 03 87 93 00 27**
 Abbé David Meyer david.meyer0181@orange.fr
 Horaires : <http://creutzwald.catho.free.fr> Permanences : samedi de 10h30 à 11h45

Guide des services

■ CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare **Tél. 0 820 820 416**
Horaires d'ouverture : Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45 / Mercredi : 8h30 - 12h00 / Jeudi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45 / Samedi : 8h30 - 12h00

■ CHAMBRES D'HÔTES

M^{me} Audrey Muller, 1 rue Principale - Dourd'hal à Saint-Avold.
Tél. : 03 87 94 66 63 ou 06 75 37 21 23. Capacité d'accueil : 1 à 2 personnes.

M^{me} Antoinette Petitjean, 49 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold.
Tél. : 03 87 92 73 60 ou 06 76 86 09 12
Capacité d'accueil : 4 + 1 personnes. [2 chambres]

M. Nicolas Schweitzer, 36 rue Principale - Dourd'hal - à Saint-Avold
Tél. : 03 87 92 11 96 ou 06 71 63 04 19
Capacité d'accueil : 2 + 1 personnes. [1 chambre].

Gîte rural de Guerting, 2 chemin Ferme Saint-Nicolas à Guerting
Tél. : 03 87 37 57 63 ou 03 87 37 57 69. Maison forestière pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et possédant le label Tourisme et handicap.

M. Martin Zimmermann, 16 rue de Boulay à Niedervisse.
Tél. : 03 87 57 30 75 ou 06 22 91 72 76. Capacité d'accueil : 6 personnes.

M. Marc Nadler, 6 rue Geisberg, à Varsberg.
Tél. : 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48. Capacité d'accueil : deux gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.

■ APRÈS-MINE

Adresse : Préfecture de la Moselle - Direction de l'environnement et du développement durable - Bureau de l'après-mine
9 Place de la Préfecture - BP 71014
57034 Metz Cedex 1
Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière : **0800 105 909**
Courriel : degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

■ GARDE FORESTIER

David Brasseur **Tél. : 06 16 30 72 94**

■ CONCILIEUR A CREUTZWALD

M. Robert Trusch reçoit les plaignants : à Creutzwald : Antenne de justice 12, rue du Général Cochois. Les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 10h à 12h

■ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE CREUTZWALD

• PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

DUOVIRI : le 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14h à 16h30

CONCILIEUR DE JUSTICE : le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 10h à 12h

• PERMANENCES AVEC RENDEZ-VOUS

AVOCAT : 2^e et 4^e samedi du mois de 9h à 12h - **Tél. : 03 87 81 89 89**

CRESUS : mercredi de 14h à 16h - **Tél. : 06 08 21 43 08** (lun. au ven. de 10h à 12h)

ADIL57 : **Tél. : 03 87 86 46 62**

POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET PARENTS : **Tél. : 03 87 85 69 12**

SERVICE ACCUEIL ET SOINS DU CMSEA : **Tél. : 03 87 88 53 79**

■ LOGEMENTS SOCIAUX, ETS LOGIEST

LogiEst - Agence de Saint-Avold
13, avenue Georges Clemenceau
57500 SAINT-AVOLD
Tél. : **03 87 91 04 34**
<http://www.logiest.fr>

■ WARNDT FIBRE

132 rue de la Houve - BP 80080 - 57150 CREUTZWALD
Tél. : **03 87 29 39 49** - contact@warndt-fibre.com

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Centre anti-poison	03 83 82 36 36 (NANCY)



03 87 93 01 60

HAM S/S VARSBERG - CREUTZWALD

TAXIS

**HAM S/S VARSBERG - VARSBERG
BERVILLER EN MOSELLE - FALCK**

■ Naissances

RONDINI Elsa	07/12/14	GRZEGORCZYK Liam	12/06/15	STEIMETZ Rayan	14/08/15
CEOLIN Lucas	22/12/14	GERARD Lenzo	14/06/15	BERTRAND SIGRIST Lilou	14/08/15
NADÉ LANGLOIS Nolan	26/12/14	BERSWEILER Eliott	16/06/15	TERRY Jamie	21/08/15
GUIRLINGER Léo	04/01/15	AROSSI Eyah	20/06/15	JOCHUM Noëly	25/08/15
RIEHL ALBERT Théo	27/01/15	PAWLAK Raphaël	03/07/15	KOERNER Louca	27/08/15
ROFFÉ Jules	27/01/15	GIANFURCARO Giovanni	05/07/15	JERZY Charlize	02/09/15
LANCELOT BOULLIER Noémie	01/02/15	HENRY Mila	23/07/15	BLASUTTO Manon	22/09/15
LEROY Loona	11/02/15	PALERMO Léo	31/07/15	SIMON Emma	31/10/15
PFISTER Benjamin	16/03/15	LEMMOUSSI BOUR Sohan	29/07/15	PELLEGRINI Aline	02/11/15
AKYOL Dilan	01/04/15	SCUTEC Laurick	07/08/15	LICHNER Soan	07/11/15
GRZEGORCZYK Emy	08/04/15	BURTIN Yanis	10/08/15	BONNACHADA Naël	22/11/15
MARGEOTTE Lucie	18/04/15	ROLLIER Paul	14/08/15	FAYAULT Maxime	25/11/15
CAUCHOIS Julie	27/05/15	ROLLIER Sacha	14/08/15		
PECCERILLI Lola	31/05/15	GRUNIG Maeron	14/08/15		

■ Mariages

LALAYAN Semyon et PAREMUZYAN Rita	23/01/15	MASUCCIO Michele et ALEGRE Laurence	01/08/15
REIBEL Christophe et SCANNELLA Claudia	17/04/15	RABELLE Joël et MORTIER Jennifer	29/08/15

■ Décès

OULERICH Pierre	05/01/15	LAURENT née MICHELS Marie Elise	09/04/15	DORKEL Joseph	08/08/15
JAGER née MICK Erna	09/01/15	MERELLI Battista	27/04/15	RIEHL née MITSCH Blandine	11/08/15
HERQUÉ René	20/01/15	GIERLIK née SUSNIK Joséphine	01/05/15	MIKOLAJSKI Henri	18/08/15
VIETTEL née KACZMAREK Françoise	24/01/15	RESLINGER Marie Hélène	02/05/15	RIEHL née GRIESBACH Frieda	19/08/15
ZULIAN née CESCO Ida	31/01/15	MOUILLET-ADOLFF Jeannine	13/05/15	HAUTER Maurice	20/08/15
ALBRECHT Charles	22/02/15	MULLER Alphonse	13/05/15	ALBRECHT née EBELMANN Suzanne	19/09/15
MATTNER née PIECHOWIAK Catherine	24/02/15	TRZMIEL Joseph	17/05/15	KEDINGER Auguste Lucien	03/10/15
OULERICH née MASSONNET Yvonne	15/03/15	FONTE Giovanni	06/07/15	LE MOINE née SCHWARTZ Yvette	06/10/15
KARP née SIMON Maria Louise	20/03/15	JAGER née GRZEGORCZYK Thérèse	09/07/15	OLSZAK née MATHIEU Ella	29/11/15
WENDEL née KACZYNSKA Apolonja	23/03/15	VIETTEL Helmut	12/07/15	OULERICH Eugène	02/12/15
VANI née ALBRECHT Louise	01/04/15	CONZELMANN Irène	30/07/15		

■ Anniversaires (90 ans et plus)



M^{me} DOURSTER
Doyenne du village
95 ans

GLAVAC née LAGRANGE Marie	25.01.1925
OULERICH née LALLEMAND Méta	28.01.1925
SCHMITT Raymond	05.04.1925
WEBER Michel	03.07.1925
ZÖLLINGER née HOLLINGER Anne	03.07.1925
KARP née WEBER Marie	04.08.1925
NICOLAS née MASSONNET Edith	15.09.1925
ANCELIN Jacques	08.12.1925
SCHWEICHER née THIEL Marie-Louise	12.12.1925
GEYER née WEBER Clémentine	21.12.1925

■ Anniversaires de Mariage

NOCES DE DIAMANT

HENN Fernand et SPANG Germaine
MERELLI Battista et MAURIZIO Eleonora
MULLER Alphonse et HOLEMSKI Ursula
OLIER Hubert et SPITZ Félicie

NOCES D'OR

RESLINGER Joseph et SCHWINN Hélène (photo 1)
PAUL Jean et JAGER Anita (photo 2)
HEIMBERGER Alain et PERQUIN Marguerite
BUMB Hubert et WITTMANN Solange
WEINLAND Eugène et FROLIGER Monique (photo 3)
ROSIO Jean Marie et PIERREL Anne-Marie
FREYTAG Robert et LOTZ Yvette (photo 4)





*Le maire, ses Adjoints, les conseillers
ainsi que les membres du personnel
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.*

■ Recensement en 2016



Amina Guittoune, Marie-Dominique Kirsten, Murielle François, Muriel Jager, Bernadette Salandre et Hélène Carmagnani, accompagnées du maire.

La commune a recruté 6 personnes en vue de recenser la population du 21 janvier au 20 février 2016. Trois d'entre elles ont été recommandées par Pôle Emploi et trois autres "puisées" dans le vivier des bénévoles n'exerçant pas d'activité professionnelle.

Toutes les six habitent la localité dont la démographie progresse sans cesse depuis l'an 2000 (+ 1,5 % en moyenne par an).